

● **LOGEMENT SOCIAL**

La justice met fin aux occupations illégales

Le tribunal de Bobigny ordonne l'évacuation des logements sociaux occupés depuis le mois de mai.
Un entretien avec Jack Ralite. (Page 8)

AUBERMENSUEL

Magazine municipal d'informations locales

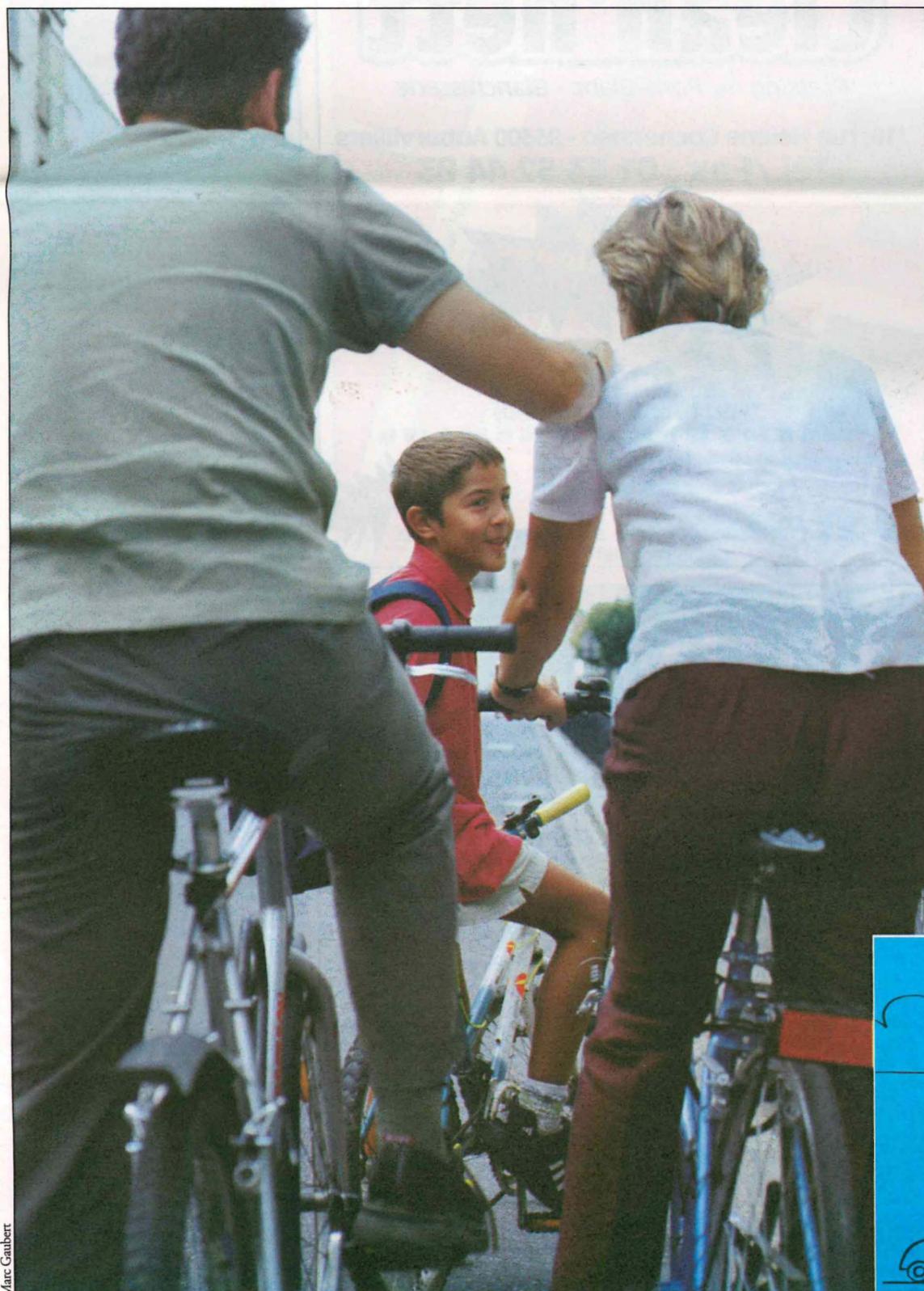


N° 98, septembre 2000 ● 4 F

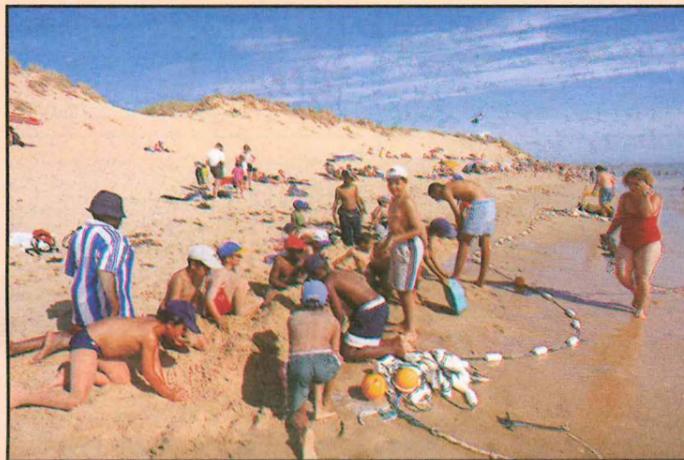
ENVIRONNEMENT ● VENDREDI 22 SEPTEMBRE

Une journée sans voiture

Aubervilliers participe à l'opération « En ville, sans ma voiture ! »
Pendant toute une journée, le centre-ville et ses alentours seront
le domaine réservé des piétons et des cyclistes.
Mode d'emploi d'une journée exceptionnelle. (Page 3)



● **IMAGES**



Un été tonique

Petit retour sur le temps des vacances.
(Page 10)

● **TRAVAUX**

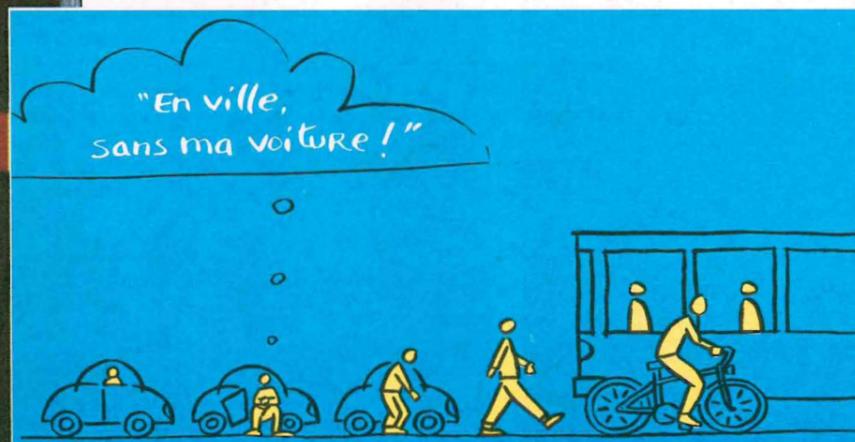
6,5 millions pour les écoles

Comme chaque année, l'été est mis
à profit pour améliorer les conditions
de travail des élèves et des enseignants.
(Page 5)

● **DERNIERE MINUTE**

**Les jeux Olympiques de 2008
à Aubervilliers ?**

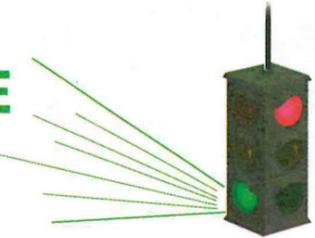
Le CIO vient de retenir la capitale
et avec elle Aubervilliers et Saint-Denis
comme villes candidates à l'organisation
des JO de 2008.



FEU VERT AUTO-ECOLE

21 rue Charron
9330 Aubervilliers
01 43 52 90 08

(100 mètres derrière la mairie)
Chez Feu Vert tout est clair



3490 Fr *
T.T.C.
facilités de paiement

- 1 heure d'évaluation conduite
- 20 heures de conduite
- Cours de code illimité jusqu'à réussite
- Une présentation à l'examen théorique
- Une présentation à l'examen pratique
- Le livret de code & test ainsi que le livret d'apprentissage sont offerts

* Frais de dossier 390 Fr non inclus

Les Salons du Studio26

à 5 minutes de la Porte d'Aubervilliers
Face à la Mairie




Pour Cocktails, Réceptions, Séminaires, Galas, etc...

Capacité modulable
de 30 à 300 pers.

Les Salons du Studio26
26, rue du Moutier
93300 Aubervilliers
Tél. 01 48 34 42 42

Centre d'Esthétique Fontaine



Maquillage semi-permanent

Sourcils, contour des lèvres, eye-liner, grain de beauté, tâches de rousseur, tatouage, faux cheveux, camouflage certaines cicatrices...

Épilation cire

Prix unique par prestation : 30 F. avec abonnement trimestriel

Tatouage

Amincissement soins du visage

Épilation progressive définitive

Pose de faux ongles

20, rue Gabrielle Jossierand 93500 Pantin
Métro "4 Chemins Pantin"
01 48 40 50 60

Venez découvrir
votre **NOUVEAU PRESSING**

Clean'nett

Pressing du Pont-Blanc - Blanchisserie

116, rue Hélène Cochenec - 93300 Aubervilliers
Tél./Fax : 01 43 52 44 83

**Qualité
Finition soignée
Garantie**

Ouvert
du mardi au samedi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h
le dimanche
de 9 h à 12 h

Nouveau

Enlèvement et livraison* Domicile - Bureau dans la journée
*Nous consulter

Ets Santilly



Etre à vos côtés quand vous avez besoin de nous



Marbrier de métier, pour vous guider dans vos choix.

Pour le Choix Funéraire, la première façon de vous témoigner notre attention c'est de respecter nos engagements. Pour vous éclairer dans vos choix, nous établirons avec vous un devis précis et détaillé où chaque prestation vous sera justifiée.

Nos contrats obsèques : vous prévoyez, nous garantissons.

Avant de prendre toute décision concernant votre éventuelle souscription à un contrat obsèques, rencontrez-nous. Sans aucun engagement, nous vous présenterons les différentes formules de prévoyance et d'assurances, et nous

définirons ensemble toutes les volontés que vous voulez voir respectées.

La garantie du premier réseau en France de marbriers pompes funèbres indépendants.

Par notre puissance d'achat comme par notre cohésion, nous, membres du réseau Le Choix Funéraire nous vous offrons la garantie de prix justes et la volonté de mériter votre confiance.



Marbrerie Pompes Funèbres Santilly
à Aubervilliers : 48, rue du Pont Blanc - Tél. 01 43 52 01 47 et 12, avenue de la République - Tél. 01 43 52 12 10

Sommaire

Aubervilliers au quotidien
Une journée sans voitures, Aubervilliers s'inscrit dans l'opération « En ville, sans ma voiture ! »
Le point sur les travaux dans les écoles
Le tour de France de conduite accompagnée
La modernisation des transports en commun
Pendant les travaux du centre de santé, les consultations continuent
Un centre de soins psychiatriques
La construction du réseau câblé
Avec le club de quartier de Gabriel Péri
Le point sur les occupations illégales de logements sociaux
Petit bilan du Plan local pour l'insertion et l'emploi
L'arrivée de la société MAGG
Temps de travail : un commerçant innove
Les services rendus par la maison de justice et de droit
Le courrier des lecteurs (p. 3 à 12)

L'édito de Jack Ralite
(p. 7)

Images
Le temps des vacances
Au fil des chantiers (p. 10 et 11)

Vie municipale
Où en sont les accords contractuels avec l'Etat ?
L'aménagement de la Porte d'Aubervilliers (p. 13)

Sport
Les médaillés de l'été
Le forum du sport
Les nouveaux locaux du CMA (p. 14 et 15)

Culture
La réédition d'Aubervilliers par Léon Bonneff
El Guerouabi en concert (p. 16 et 17)

Aubervilliers mode d'emploi
Les chiens dangereux et la loi (p. 18)

AUBERMENSUEL

N°98, septembre 2000
Edité par l'association Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers, 7, rue Achille Domart, 93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 01.48.39.51.93
Télécopie : 01.48.39.52.43
Directeur de la publication : Guy Dumélie
Directeur de la rédaction : Alain Germain
Rédacteur en chef : Philippe Chéret
Rédaction : Maria Domingues, Isabelle Terrasier, Frédéric Medeiros
Directeur artistique : Patrick Despierre
Photographes : Marc Gaubert, Willy Vainqueur
Secrétaire de rédaction : Marie-Christine Fleuriot
Maquettiste : Zina Terki
Numéro de commission paritaire : 73261
Dépôt légal : septembre 2000
Impression et publicité : ABC Graphic, tél. : 01.49.72.90.00

LES HORAIRES DU CENTRE NAUTIQUE

Lundi : 12 h - 13 h 30 et 15 h 30 - 16 h 45

Mardi : 12 h - 13 h 30 et 17 h - 19 h 45

Mercredi : 12 h - 17 h 45
jusqu'à 17 h pour le petit bain

Judi : 12 h - 13 h 30

Vendredi : 12 h - 13 h 30 et 17 h - 20 h 45

Samedi : 8 h 30 - 17 h 45
et 11 h - 17 h 45 pour le petit bain

Dimanche : 8 h 30 - 12 h 45

ENTRÉE
adulte 16 F, enfants 11 F,
adulte tarif réduit 12 F.
CARTE (10 ENTRÉES)
adulte 128 F, enfant 85 F,
adulte tarif réduit 95 F.

Abonnement pour un an (nouveau) : 1 000 F

ENVIRONNEMENT ● Vendredi 22 septembre : journée de mobilisation européenne



En ville, sans ma voiture !

Aubervilliers participe à la journée européenne « En ville, sans ma voiture ! » Cette opération consiste à délimiter un périmètre, dans la ville, exclusivement réservé aux piétons, vélos et autobus. Guide pratique de cette journée exceptionnelle.

Pollution de l'air, bruit, accidents, stress... De Palma à Helsinki, en passant par Rome ou Munich, la plupart des habitants des grandes villes subissent les inconvénients liés à la circulation automobile. Or la situation s'aggrave puisque le nombre de voitures et le trafic urbain ont plutôt tendance à augmenter. Préoccupé par ce constat, le ministère français de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement a lancé une campagne de sensibilisation, en 1998, intitulée « En ville, sans ma voiture ! » et à laquelle Aubervilliers souscrit pour la première fois.

Le 22 septembre, un périmètre, délimité par les rues des Noyers, Charron, André Karman, Edouard Poisson, une partie de l'avenue de la République, sera donc interdit à la circulation de 7 heures à 19 heures. Seuls les bus et véhicules propres seront autorisés à y pénétrer tandis que les livraisons seront possibles jusqu'à 9 heures. Encadré par des barrières qui en limiteront l'accès, ce secteur sera sécurisé par des agents de la Police nationale et de la municipalité qui assureront une présence aux grands carrefours.

Prêts gratuits de vélos

Animés par Bernard Vincent, maire adjoint à la sécurité et à la circulation, différents services municipaux, associations et autres partenaires se sont mobilisés pour faire de cette journée un événement agréable et mémorable tout en limitant les désagréments. Ainsi, la RATP mettra à disposition un cyclo-bus qui permettra aux particuliers de louer gratuitement des vélos en échange d'une caution. Ils se situeront sur la place du marché, près de l'Infobus de la RATP et du stand de la Prévention routière. Sur la place de la Mairie, on pourra s'initier à la conduite de véhicules électriques, en collaboration avec le garage Dorget, concessionnaire Peugeot. Les services municipaux et EDF-GDF expliqueront le fonctionnement des véhicules électriques et au gaz.



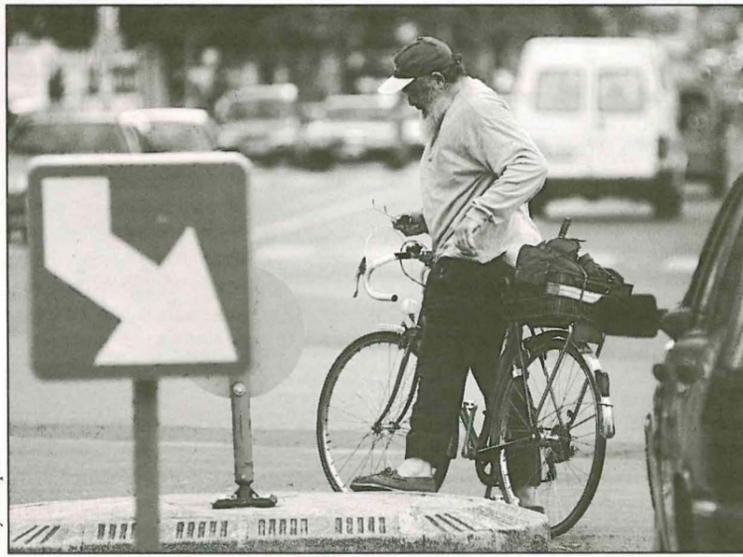
Le périmètre, délimité par les rues des Noyers, Chapon, André Karman, Edouard Poisson, une partie de l'avenue de la République, sera interdit à la circulation de 7 h à 19 h.

Ce jour-là, les enfants des écoles auront la voie libre pour faire du vélo et patiner encadrés par les éducateurs sportifs municipaux. Quant aux adultes, ils bénéficieront de la gratuité du stationnement dans tout le secteur Nord de la ville et auront le loisir de découvrir leur centre-ville entièrement rendu aux piétons et aux vélos.

Parallèlement, différentes mesures destinées à quantifier et à évaluer l'impact de la journée seront mises en place : un questionnaire sera soumis à la population afin qu'elle exprime son avis sur l'opération tandis que le service municipal d'hygiène procédera à des mesures sonométriques.

Au total, 12 pays et plus de 200 villes européennes participeront à cette journée sans voiture dont la portée n'est autre que de mieux vivre, même en ville.

Maria Domingues



Pour obtenir tous les renseignements sur cette journée, France Telecom a mis en fonctionnement un n° vert, le 0 800 22 09 00, jusqu'au 23 septembre.

5 bonnes raisons pour y souscrire

- **Diminuer la pollution atmosphérique** : plus de 50 % des émissions de polluants comme les oxydes d'azote ou le monoxyde de carbone proviennent des transports routiers.
- **Préserver la santé** : la recrudescence des problèmes respiratoires des enfants et des personnes âgées est liée à l'augmentation des différents gaz liés à l'activité humaine.
- **Diminuer le bruit** : 20 à 25 % des Européens affirment être dérangés par le bruit du trafic automobile.
- **Améliorer la qualité et la quantité des transports en commun** : la journée s'inscrit dans le plan de déplacement urbain qui comprend entre autres le prolongement de la ligne 12.
- **Améliorer la sécurité routière** : les accidents aux sorties des établissements scolaires amènent à redéfinir les voiries routières de manière à en limiter les accès aux véhicules.

NUISANCES

Un marché sauvage

Chaque fin de semaine, la Porte de la Villette se transforme en marché aux voitures. Des dizaines de véhicules sont proposées à la vente sur la voie publique. Outre que cette pratique est totalement illégale et que les voitures en question sont souvent d'origine douteuse, cette vente sauvage provoque d'importantes nuisances. Garés de façon anarchique sur la chaussée, les véhicules gênent fortement la circulation. La rue Emile Reynaud est particulièrement touchée. Située dans les limites parisiennes, cette nuisance porte d'abord préjudice à Aubervilliers. A la Villette, une pétition dénonçant la situation a recueilli plus de 600 signatures. Jack Ralite, sénateur-maire, est intervenu directement auprès du préfet de Paris pour que ses services agissent. Bernard Vincent, maire-adjoint à la circulation et au stationnement, et Jean-Jacques Karman, président du comité de quartier, se sont également manifestés.

Conséquence directe de cette mobilisation, durant l'été, la police s'est faite plus présente et des procès-verbaux ont été dressés. Le préfet de police a informé le maire qu'il allait organiser le stationnement payant. Reste que, pour régler définitivement le problème, d'autres interventions seront nécessaires. L'aménagement de la rue Emile Reynaud prévu par la Ville de Paris devrait contribuer à améliorer la situation. Affaire à suivre...

Frédéric Medeiros

L'UNION

 TRAVAUX

votre partenaire
 dans la ville

**Prie les riverains
 et les usagers
 de la route de l'excuser
 de la gêne occasionnée
 lors de ses chantiers**



135 rue Jacques Duclos - 93600 Aulnay-Sous-Bois
 Tél. : 01 48 79 43 50 - Fax : 01 48 66 50 05 - E-mail : ut5@union-travaux.com

Prisma
 Nous avons des atouts pour vous convaincre...

**FOURNITURES EN GROS
 REVETEMENTS DE SOLS & MURS
 DECORATION
 TAPIS
 PAPIER PEINTS**

Des atouts ?

- des prix de gros (réels...)
- une équipe de professionnels
- une connaissance du bâtiment (50 ans d'expérience)
- un stock exceptionnel (sur 1000 m² à Aubervilliers et 3000 m² à Paris)
- une gamme très étendue (du sac d'enduit à la moquette pure laine en passant par tous les types de peintures)
- une disponibilité permanente
- un service de livraison rapide et gratuit (en région parisienne, pour tout achat supérieur à 2000 F)
- la publication du Guide de la peinture et de la décoration (envoi sur simple demande)

26, bd Anatole-France - 93300 AUBERVILLIERS - Tél. : 01 49 37 11 41 - Fax. : 01 49 37 14 49
 Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Carnet

Concours de la Résistance

DEUX JEUNES D'AUBERVILLIERS ont remporté un prix dans le cadre du Concours départemental de la Résistance et de la déportation. Quentin Lator, domicilié avenue Victor Hugo et scolarisé à Dugny, est arrivé 3^e dans la catégorie Dossier collectif lycée. Thérèse Emmanuelle Fona, habitant rue de la Commune de Paris, en classe de 3^e au collège Diderot, a été classée 3^e de la catégorie Copie collèges.

Les récompenses leur ont été remises le 30 mai à Bobigny par le préfet, Bernard Hagelsteen, en présence de Robert Clément, président du Conseil général, et de Jean-Paul Delahaye, inspecteur d'académie.

Prévention routière

L'OPÉRATION DE PRÉVENTION ROUTIÈRE menée sur la commune de mars à juin a donné lieu à une remise de récompenses le 16 juin en présence notamment de Bernard Vincent, maire adjoint à la sécurité, qui s'est félicité des bons résultats obtenus, invitant par ailleurs les adultes à suivre l'exemple de leurs enfants en matière d'éducation routière.

Au total, 1 731 élèves de CM1 et CM2 ont participé aux épreuves théoriques et pratiques. 577 certificats ont été délivrés. La coupe récompensant l'école ayant obtenu la meilleure moyenne revient à l'école Joliot Curie (8,63/10). Elle est suivie par les écoles Babeuf (8,50/10), Gémier (8,49), Robespierre (8,47), Langevin (8,45)...

La finale a été remportée par Joris Jacquot Riello de Victor Hugo (91/100). Alim Aktas de Edgar Quinet est 2^e (89/100), suivi d'Adrien Louisin de Jean Macé et d'Anne Larcher de Joliot Curie.

Les Laboratoires

d'Aubervilliers

41, rue Lécuyer

01.53.56.15.90

**Aux
 Labos
 d'Auber**

Trois femmes artistes se penchent, chacune à leur manière, sur des identités féminines d'aujourd'hui. Invitées par les Labos d'Aubervilliers, Majida Khattari, Sharon Lockhart et Claudia Triozzi présentent leur travail fait d'images, de témoignages, de chorégraphie et de performance.

En famille

Majida Khattari

Exposition jusqu'au 7 octobre.

Du mardi au jeudi 10 h-18 h.

Vendredi et samedi 15 h-19 h.

Goshogaoka

Sharon Lockhart

Projection du film le vendredi

29 septembre à 20 h

et le samedi 30 septembre à 18 h.

Réservation.

Dolled up

Claudia Triozzi

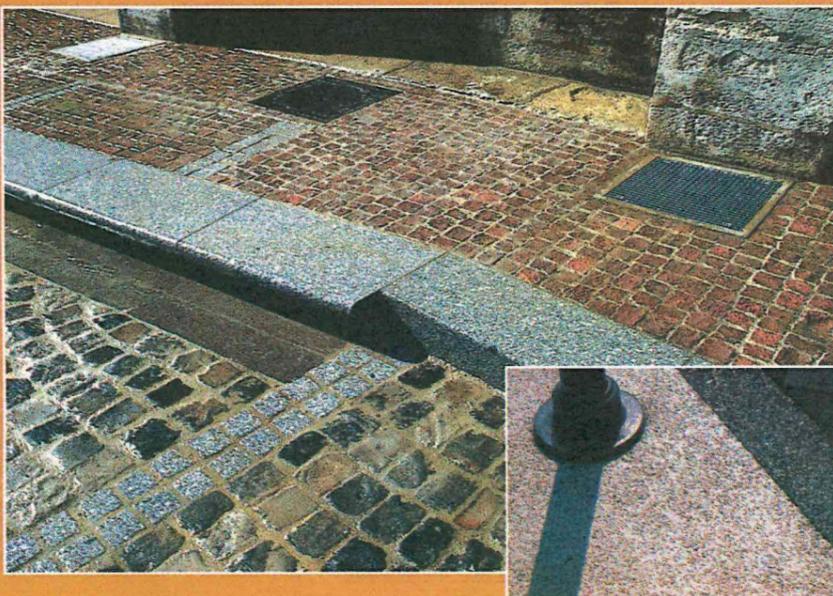
Performance les vendredi 6 et

samedi 7 octobre à 20 h.

Réservation.

Renseignements et réservations
 au 01.53.56.15.90

*Parce que la première des compétences
 est la qualité, nous signons
 nos chantiers :*



La Moderne

Béton Armé - Pavage
 Assainissement - Voirie
 Aménagements Urbains
 Maçonnerie - Rénovation
 Couverture - Plomberie

S.A. SCOP FONDÉE EN 1919

169, avenue Henri Ravera

92220 Bagneux

Tél 01 46 56 16 04

Fax 01 46 56 90 31

Agence Nord :

14, route des Petits Ponts

93290 Tremblay-en-France

Tél 01 48 61 94 89

Fax 01 48 61 95 23

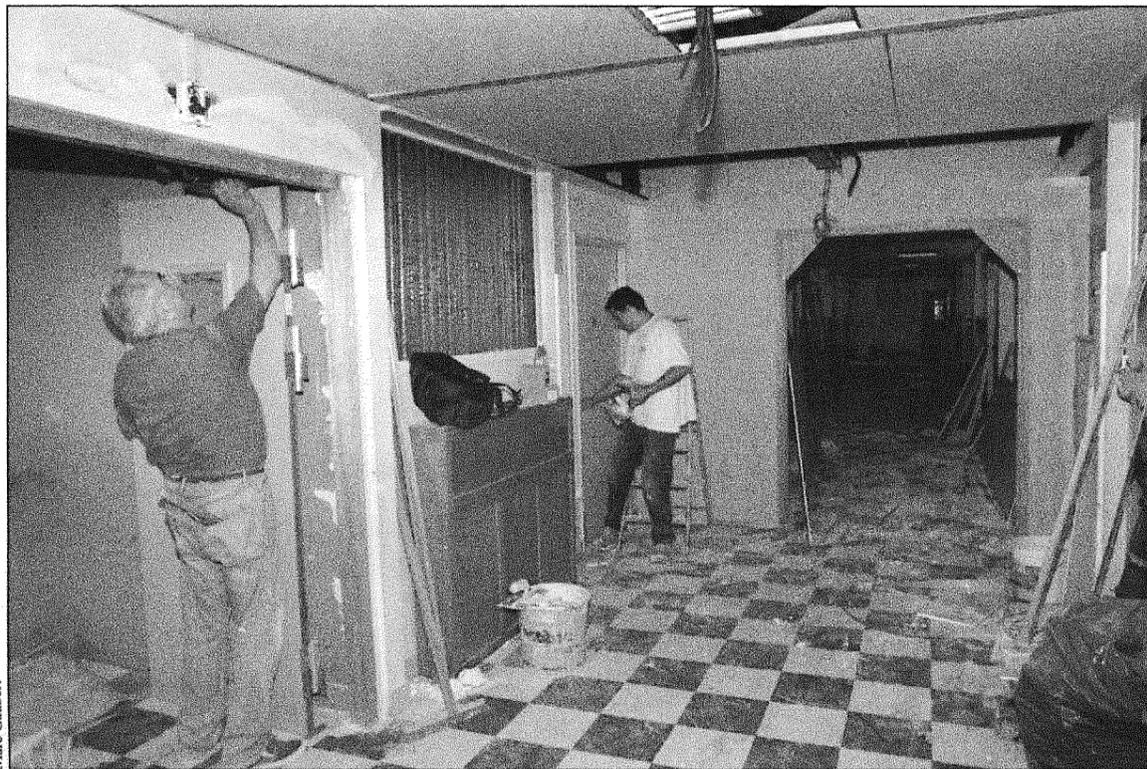
TRAVAUX • Les chantiers de l'été dans les écoles maternelles et élémentaires

6,5 millions pour les écoles

Comme de coutume, les vacances estivales ont été mises à profit pour réaliser des travaux dans les écoles. Cette année, la municipalité a consacré plus de 6,5 millions de francs à ces différents chantiers.

Depuis plusieurs été, l'accent est porté sur la sécurisation des bâtiments face aux risques d'incendie. Cette année, c'est le groupe Vallès qui a fait l'objet d'importants travaux dans ce domaine. Outre la pose de cloisons et de portes coupe-feu dans les couloirs des écoles élémentaires Jules Vallès et Eugène Varlin, un système de détection incendie ultra-perfectionné a été installé.

Répartis sur l'ensemble des locaux, des capteurs ont la faculté de repérer automatiquement tout départ de feu et de déclencher immédiatement l'alarme générale. Certains détecteurs ont même été placés dans les plafonds pour surveiller les circuits électriques des systèmes d'éclairage. 2,6 millions de francs ont été investis dans ce chantier. L'année prochaine, ce sera au tour de la maternelle Louise Michel d'être équipée de manière similaire. A noter que le groupe sco-



Le groupe scolaire Jules Vallès a été l'objet d'importants travaux avec, outre la pose de cloisons et de portes coupe-feu dans les couloirs, l'installation d'un système de détection incendie ultra perfectionné.

laire Joliot Curie a lui aussi bénéficié de travaux de mise en conformité sécurité incendie.

Sécurisation des bâtiments, opérations de rénovation et d'extension...

Concernant Joliot Curie toujours, les halls ont été repeints. Des ravalements de façades et des remplacements de châssis et de fenêtres (PVC et double vitrage) étaient également prévus. Finalement, en raison de la forte reprise dans le BTP aucune

entreprise n'était disponible à cette période. Le chantier se déroulera donc à la Toussaint.

Du côté des maternelles, les couloirs et les escaliers de Jean Perrin et de Jean-Jacques Rousseau ont été repeints et les vitrages des préaux de cette dernière ont été remplacés par du matériel plus résistant. Concernant Saint-Just, des locaux ont été aménagés pour réaliser une salle informatique et une nouvelle salle des maîtres. Par ailleurs, une classe et une salle de motricité dans le cadre du Rased (réseau d'aide

aux enfants en difficulté) ont été créées à Marc Bloch.

A tout cela, il convient d'ajouter ce qui n'était pas prévu au programme. À savoir, la réfection des sanitaires de l'école Babeuf, partiellement détruits fin juillet par un incendie volontaire. Sans oublier le démarrage de la grande opération de rénovation et d'extension du groupe scolaire Macé-Condorcet qui nécessitera, à elle seule, un investissement d'une vingtaine de millions de francs.

Frédéric Medeiros

Réaction

Comment se présente la rentrée scolaire ?



CARMEN CARON, maire-adjointe à l'enseignement.

La rentrée continue de bénéficier du plan de rattrapage et de lutte contre l'échec scolaire mis en place en 1997. En maternelle et élémentaire, les effectifs des classes sont allégés et nous ne déplorons qu'une seule fermeture de classe. Dans la majorité des collèges, les postes semblent mieux pourvus que les autres années. Le lycée professionnel Jean-Pierre Timbaud est en pleine rénovation. Les travaux suivent leur cours même si un léger retard oblige la direction à différer la rentrée au 8 septembre. Autre bonne nouvelle, il ne semble pas y avoir de « sans bahut » chez nous. La mission locale et le centre d'information et d'orientation ayant traité les demandes, tout le monde a été intégré... en tout cas à notre connaissance.

Nous avons mis l'été à profit pour réaliser des travaux et des améliorations : six écoles sont équipées en informatique et prêtes à recevoir Internet. Enfin, on se réjouit de la nomination d'une assistante sociale, pour la circonscription. C'est peu au regard des besoins, mais c'est un petit événement : il n'y en avait pas du tout !

M. D.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE • Un code de bonne conduite

Un tour de France instructif

On a vraiment mieux compris les dangers de la route, aussi bien comme conducteurs que piétons ». Objectif atteint donc pour les 15 jeunes d'Aubervilliers qui ont participé au 5^e tour de France de conduite accompagnée organisé par le commissariat et la municipalité. Sélectionnés par leur chef d'établissement, les adolescents ont quitté Aubervilliers le 8 juillet, au volant de quatre Peugeot prêtées par le siège de la marque.

En compagnie de quatre fonctionnaires de police et de quatre moniteurs de l'auto-école ABS, ils ont pu tester la conduite par tous les temps et sur tous les types de routes, de la départementale bucolique à l'impressionnante autoroute. Hébergés dans des écoles de police, de CRS ou encore dans des mairies, les jeunes ont réalisé un périple de dix étapes qui les a amenés à croiser l'autre Tour de France, à Revel, ainsi que le Premier ministre, Lionel Jospin, qu'ils ont salué sur le plateau de France 2.

Au fil des ans, l'organisation de cette expérience qui allie prévention, communication et meilleure connaissance de soi et des autres s'est affinée. Ils peuvent désormais compter sur le partenariat de plusieurs ministères, des assurances AGF et cette année de

la marque Peugeot ou encore du Garage du Marché, partenaire local et fidèle.

De retour de leur périple, les 15 jeunes apprentis conducteurs ont été accueillis par de nombreuses personnalités dont le sous-préfet, Thierry de Bouétiez de Kerorguen, et le maire-adjoint à la sécurité, Bernard Vincent.

15 jeunes Albertivillariens, sélectionnés par leur chef d'établissement scolaire, ont effectué un tour de France en conduite accompagnée du 8 au 18 juillet.



Reposant sur la détermination de quelques policiers et le soutien sans faille de la municipalité, le tour de France de conduite accompagnée a bouclé sa 5^e édition, le 18 juillet, avec succès en ayant fait bénéficier, sur les cinq ans, plus de 70 jeunes âgés de 16 à 17 ans de cette expérience que tous jugent « formidable ».

Maria Domingues

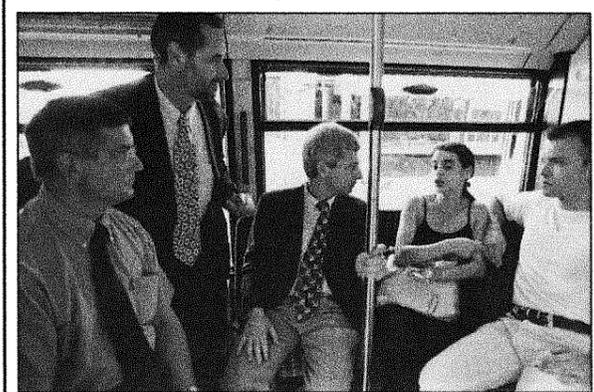
TRANSPORTS EN COMMUN

Le 170 soigne sa ligne

Depuis le printemps, le 170 (Porte des Lilas - Gare de Saint-Denis) se fait moins attendre aux heures creuses. La RATP a ajouté deux voitures supplémentaires du lundi au samedi et trois le dimanche soir. « On peut encore patienter dix minutes entre deux bus l'après-midi. Il arrive bondé et on étouffe à l'intérieur », souligne cette passagère qui emprunte régulièrement le trajet « Quatre-Chemins-République » « Heurtault ». D'ici fin 2001, les usagers pourront enfin respirer. Dans le cadre du Plan de déplacements urbains (PDU) qui permet l'amélioration de la qualité de service, une trentaine de lignes appartenant aux réseaux principaux d'autobus de la petite couronne vont être modernisées. La 170, sixième ligne la plus fréquentée d'Ile-de-France, avec ses neuf millions de passagers par an en 1999 (26 000 par jour), bénéficiera la première de ces mesures réclamées depuis des années par les associations d'usagers. Les véhicules seront plus nombreux, notamment aux heures creuses, un écran

informera des temps d'attente entre deux bus à chaque station, des couloirs spéciaux seront aménagés, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera réétudiée, le service sera étendu de 6 h à 0 h 30 tous les jours, même les week-ends. L'étude démarre actuellement sous la houlette du Conseil général de Seine-Saint-Denis. Un Comité d'axe, créé en juin dernier, se réunit à cette rentrée afin de réfléchir à la mise en application de ces futurs aménagements. Composé du Conseil régional, de la RATP, du Syndicat des transports parisiens, de la Direction départementale de l'équipement, il comprend également des représentants des communes traversées et des associations d'usagers. Le Conseil régional d'Ile-de-France, l'Etat et le Syndicat des transports parisiens vont attribuer une enveloppe de trois milliards de francs à cette rénovation de 30 lignes dans le cadre du contrat de plan 2000-2006.

F. P.



Début juillet, Claude Bartolone, ministre de la Ville, ici avec Bernard Vincent, maire adjoint aux Transports, est venu rencontrer les usagers du 170.

Vite dit

Emploi**● JEUNES DIPLOMÉS**

L'Agence nationale pour l'emploi d'Aubervilliers propose aux jeunes diplômés de niveau bac + 2 minimum, âgés de moins de 26 ans, disponibles et en recherche d'emploi active, un Club de jeunes diplômés. Avec un projet professionnel défini et peu ou pas d'expérience, devenir membre de ce club permet notamment de dynamiser les recherches d'emploi et d'acquérir une meilleure connaissance du marché du travail, de bénéficier d'une solidarité de groupe et un suivi personnalisé avec l'appui d'un animateur, de recueillir des informations sur les métiers et les modes de recrutement par une prospection intensive des entreprises. Vous pouvez contacter l'ANPE d'Aubervilliers au 01.48.34.92.24 ou vous renseigner directement au 81, avenue Victor Hugo de 9 h à 17 h sans interruption tous les jours sauf le mercredi de 9 h à 12 h.

Conservatoire**● LA RENTRÉE AU CNR**

Le CNR d'Aubervilliers-La Courneuve prépare sa rentrée ! Les inscriptions pour les nouveaux élèves auront lieu au CNR, 13, rue Réchossière, les mercredi 20 septembre de 14 h à 20 h, jeudi 21 et vendredi 22 septembre de 16 h 30 à 19 h, samedi 23 septembre de 9 h à 12 h. Les anciens élèves feront leur inscription administrative les jeudi 7, vendredi 8 septembre de 16 h à 19 h et le samedi 9 septembre de 9 h à 12 h. L'inscription pédagogique aura lieu au CNR de la Courneuve (41, av. Gabriel Péri) du lundi 4 au vendredi 15 septembre de 16 h à 20 h, en fonction des disciplines paratiquées. Renseignement au 01.48.11.04.60.

Social**● POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES**

Le service municipal d'accueil des travailleurs handicapés organise des permanences à l'intention des familles et personnes concernées tous les mardis après-midi au 49, avenue de la République : sur rendez-vous de 14 h à 17 h. Pour tous renseignements : 01.48.39.50.59.

● COMMERCE**Quel avenir pour Champion ?**

Suite à sa fusion avec Promodès, le groupe Carrefour est devenu le numéro deux mondial de la grande distribution. Une position dominante qui l'oblige, pour respecter les règles de la concurrence, à céder une trentaine de magasins en France. Le Champion d'Aubervilliers, propriété de Carrefour, figure sur la liste des supermarchés concernés. Suivant les directives du ministère de l'Économie, il devra donc être cédé, comme les autres, avant mai 2001. Pour autant, selon la direction du magasin, les achats de fin d'année étant déjà effectués, rien n'interviendra avant janvier. Ensuite, dans le cadre d'un échange ou d'un rachat, le supermarché devrait faire l'objet d'une transaction avec une autre enseigne qui le reprendrait. Quant aux 82 employés, des garanties ont d'ores et déjà été données. Ils auront le choix de rester avec le nouveau propriétaire ou d'aller travailler dans un autre supermarché du groupe Carrefour. En août, le syndicat CGT du magasin a été reçu par Jack Ralite qui l'a assuré de la solidarité de la municipalité.

Frédéric Medeiros

CHANTIER ● Au centre municipal de santé

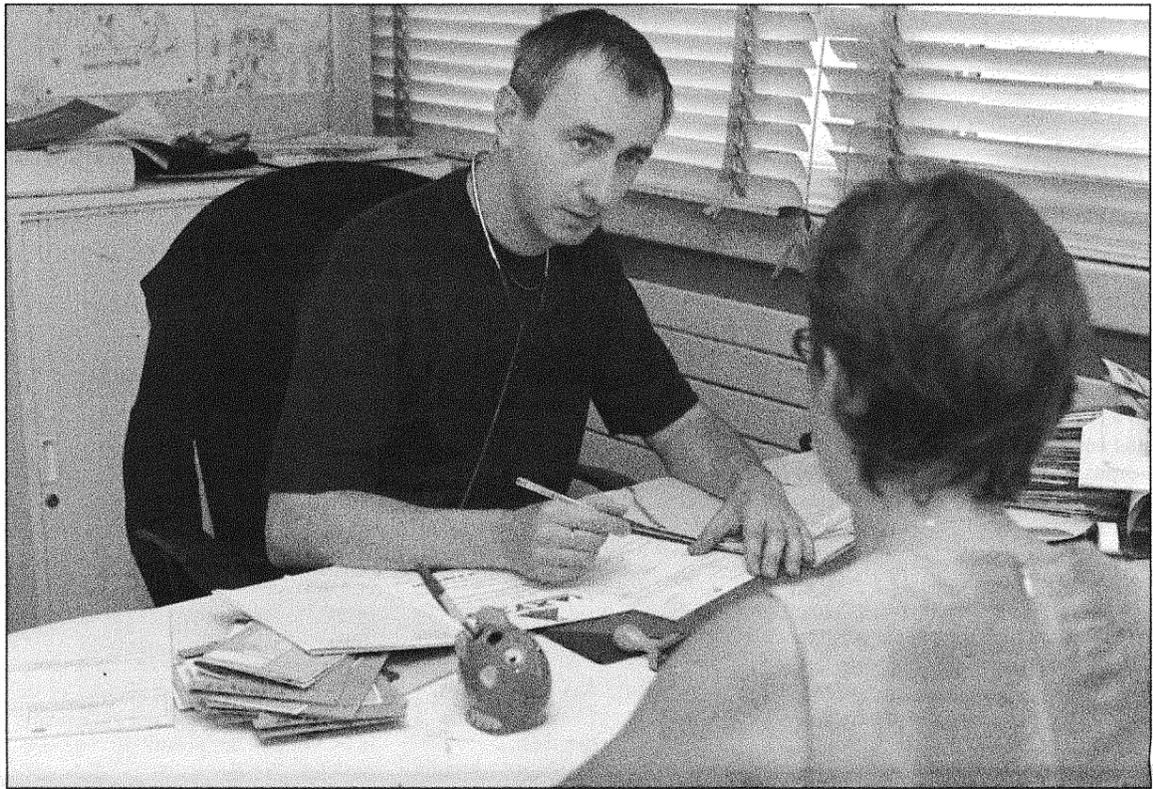
Pendant les travaux les consultations continuent

Malgré l'ampleur des travaux engagés, la réhabilitation du centre du Dr Pesqué se fait sans que celui-ci ne ferme ses portes. Un bâtiment provisoire a été monté pour accueillir les consultations au fil de l'avancée du chantier.

Commencé au début de l'été, le chantier du CMS n'est pas près de s'achever. En 18 mois de travaux tout ou presque va être refait. Une douzaine d'entreprises seront amenées à intervenir. Les locaux du bâtiment principal vont être complètement réaménagés, la façade réhabilitée et une extension sera construite. Cette vaste opération engagée par la municipalité, avec une participation de la Région, va redonner une nouvelle jeunesse à une des institutions les plus fréquentées de la ville. Fini les locaux un peu vieillots qui faisaient penser à un dispensaire ancienne manière. Place à des salles et à des cabinets de consultation modernes et fonctionnels.

Un chantier en plusieurs étapes

Ce chantier, le plus gros du moment (8,5 millions) après l'achèvement de la rénovation du marché du centre, va se dérouler en plusieurs étapes. Et ce, afin de permettre au centre de continuer à fonctionner le plus normalement possible durant les travaux. Après le réaménagement du pôle radiologie au sous-sol et la construction d'une extension qui accueillera l'essentiel des services administratifs, ce sera au tour du deuxième étage puis du premier et enfin du rez-de-chaussée d'être refaits. Au fur et à mesure de l'avancée du chantier, les consultations



Tout a été prévu pour que les consultations se poursuivent normalement malgré l'ampleur des travaux en cours.

de l'étage concerné seront déménagées provisoirement dans un grand bâtiment préfabriqué de 300 m² installé face au centre de santé.

D'ores et déjà et pour une période qui s'étendra jusqu'au printemps 2001, les activités du deuxième éta-

ge du CMS y ont été transférées. Soit l'intégralité du centre de planification familiale (gynécologie, assistantes sociales, psychologue), un cabinet de médecine générale, ainsi que la cardiologie et la phlébologie. Sans oublier les permanences

spécialisées de l'association Vie libre et de l'Escale. Fermé quelques semaines cet été, le pôle de radiologie, premier concerné par les travaux, rouvre ses portes ces jours-ci dans sa nouvelle configuration.

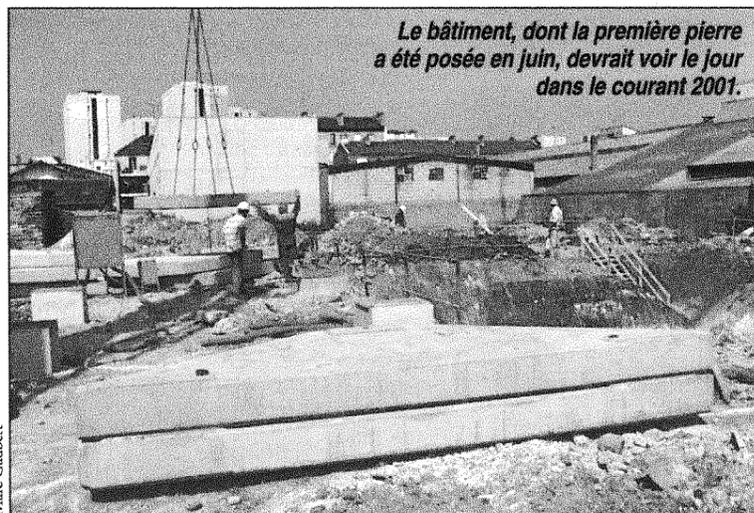
Frédéric Medeiros

SANTÉ ● Ville Evrard se délocalise

Un mini centre de soins psychiatriques

Une unité psychiatrique de proximité verra prochainement le jour dans le quartier Paul Bert facilitant ainsi les soins aux malades de la commune ainsi que de La Courneuve et Saint-Ouen.

L'hôpital psychiatrique Ville Evrard, qui accueille à Neuilly-sur-Marne l'ensemble des malades mentaux du département, mène depuis quelque temps une politique de délocalisation. Après Saint-Denis, ce sera ainsi au tour d'Aubervilliers de bénéficier dès l'année prochaine d'un centre de soins psychiatriques entièrement pris en charge par l'établissement mère. La nouvelle



unité, 15, rue du Clos Bénard, dont la première pierre a été posée en présence du maire Jack Ralite en juin dernier, devrait abriter une quarantaine de lits d'hospitalisation, un service de consultations ainsi qu'un service d'urgence pour adolescents. La création de ce mini hôpital psy-

chiatric en direction des malades habitant à Aubervilliers, La Courneuve et Saint-Ouen a pour objectif de rapprocher le patient de son lieu de vie, de faciliter les sorties à la maison. Il devrait en outre favoriser la réinsertion des malades dans la vie dite normale grâce à des contacts extérieurs, à

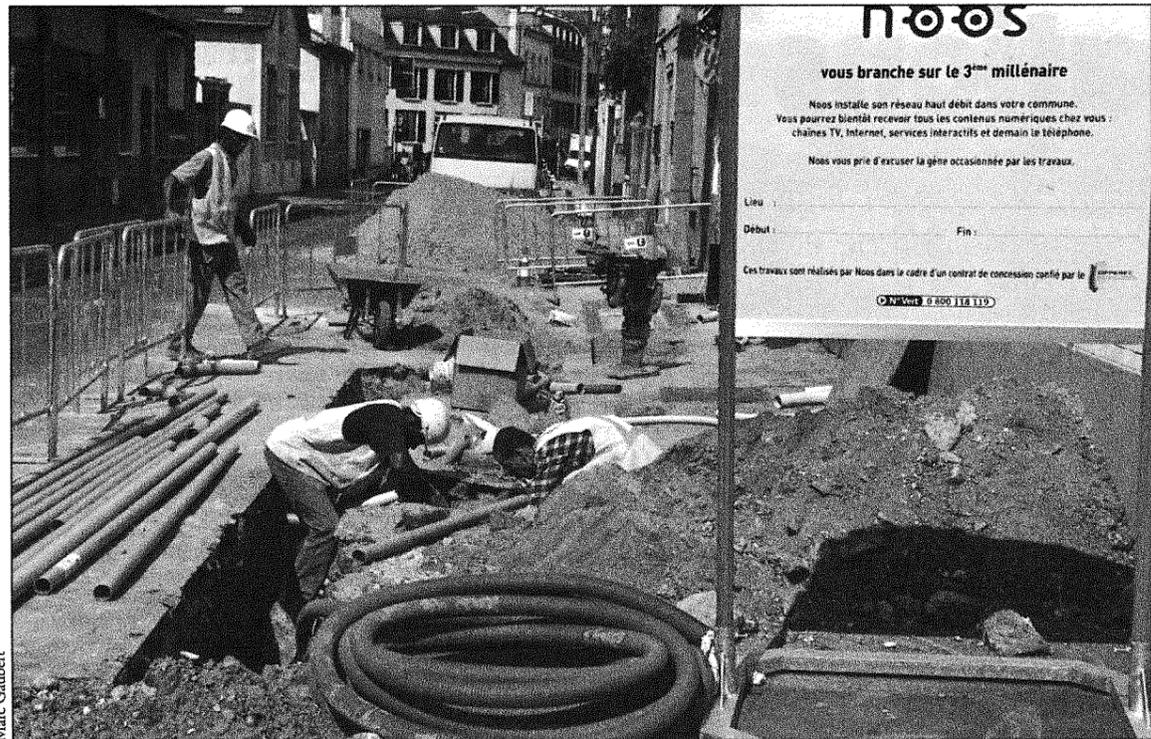
une appropriation personnelle de l'environnement dans lequel ils évoluent, à la mise en place de repères leur permettant de vivre comme tout le monde.

Selon Jacques Salvator, maire adjoint à la santé et membre du conseil d'administration de Ville Evrard, « l'ouverture de cette unité psychiatrique à Aubervilliers ne peut être que positive, non seulement pour les malades et leurs familles mais aussi pour la revitalisation du quartier ainsi que pour le développement économique et social de la commune auquel contribuera l'arrivée d'une centaine de personnes amenées à travailler dans cet établissement. »

L'implantation de ce centre de soins délocalisé, facilité par la municipalité, va en effet dans le sens de la politique sociale de la ville qui s'appuie déjà sur une maison d'accueil pour adultes handicapés, sur un institut médico pédagogique rénové ainsi que sur un CAT (centre d'aide par le travail) inauguré ces derniers mois. Isabelle Terrassier

EQUIPEMENT ● *Le chantier a commencé cet été*

Le câble arrive



Marc Gaubert

Au terme de deux ans de travaux, 26 000 foyers pourront recevoir jusqu'à 75 chaînes de télévision.

Avec les premières tranchées creusées en centre-ville, le câblage de la commune démarre. Rue par rue, ce chantier, ou plutôt cette succession de micro-chantiers, va permettre de dérouler une centaine de kilomètres de câble qui formeront une vaste toile souterraine. D'ici 2003, l'ensemble des 26 000 foyers aubervillariens auront ainsi la possibilité de se connecter au réseau géré par la Lyonnaise communications (rebaptisée Noos) pour le compte d'une trentaine de villes de Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne. Via ces tuyaux d'un nouveau genre et ses composants high tech, fibre optique et coaxial, chaque foyer pourra recevoir jusqu'à 75 chaînes de télévision. Alternative aux antennes hertziennes et aux paraboles, tout passera par le nouveau réseau. Outre les chaînes habituelles (TFI, France télévision, M6, Arte, La cinquième)

réceptionnables en qualité numérique, un système de forfaits à la carte permettra de faire son choix parmi une large variété de programmes déclinés par thèmes. Mais le câble ne servira pas seulement à diffuser des images. A terme, y transiteront aussi de l'Internet à haut débit, différents services interactifs (trafic routier, météo...) et même de la téléphonie ! Dans les prochaines semaines, les premières prises seront opérationnelles.

Déjà, début juillet, la tête de réseau a été inaugurée en présence de René François, conseiller municipal en charge du dossier câble. Installée à Saint-Denis, celle-ci sera le véritable centre névralgique de tout le système. De ces locaux, abritant un concentré de technologie impressionnant, partiront l'ensemble des données et des signaux qui irrigueront les communes du département.

Frédéric Medeiros

LES PROCHAINES RUES EN CHANTIER

Le câblage de la ville va durer deux ans et demi. Et aucune rue n'y échappera. Pour autant, les nuisances se limiteront essentiellement à des interdictions provisoires de stationner. De taille modeste, les tranchées qui serviront à accueillir le câble seront vite creusées et vite rebouchées. Ces travaux dans le domaine public ne dureront, en moyenne, que quelques jours par rue. Dans une deuxième étape, le câble

sera tiré jusqu'aux habitations. Un calendrier de l'avancée des opérations a été établi. Pour les prochaines semaines, sont concernées : la rue Bordier, la rue André Karman, la rue de la Commune de Paris, la rue Bernard et Mazoyer, la rue de La Courneuve, la rue Heurtault, la rue Crèvecoeur, l'avenue des Ponceaux ainsi que deux points de traversée rue des Cités et avenue de la République.

EDUCATION ● *Le club de quartier du collège Péri*

« On voulait savoir... »

J'ai du mal à imaginer qu'avant au 112 Cochennec ou à la Maladrerie il y avait des champs... » Comme Hamdi, Mohamed et les autres membres du club de quartier, Kirdhin, 13 ans, élève du collège Gabriel Péri, a eu la curiosité de se pencher sur le passé de son quartier. « On a commencé par interroger les

gens dans la rue, explique Agnès Guionnet, la documentaliste du collège et initiatrice du projet. Surpris par les réponses, les jeunes ont eu envie d'aller plus loin. Leur quête de savoir les a conduits au foyer Edouard Finck où ils ont interviewé des retraités qui les ont « super bien reçus », se souvient Rafik. « Les personnes âgées ont

plein de choses à nous apprendre, assure Aku. Elles ont assisté à des tas d'événements, drôles et tristes... » Intéressés par la démarche de ces jeunes très motivés, certains adultes ont tenu à les encourager. Ainsi des habitants du quartier et des membres de la Société d'histoire les ont reçus chez eux et leur ont prêté des photos d'époque. La coordonnatrice du quartier, Gabrielle Grammont, a établi un lien entre le collège et les habitants, sans oublier les bibliothécaires d'Henri Michaux qui ont su déployer des trésors de patience. Poussés par cette solidarité, les jeunes ont eu l'idée de montrer à leurs partenaires les fruits de ce travail en commun.

Une exposition photographique, organisée fin juin au collège, a donc réuni tous les protagonistes de cette belle initiative autour d'un goûter chaleureux.

Avant de se souhaiter d'agréables vacances, les huit jeunes gens se sont promis de reconstruire le club de quartier dès cette rentrée.

Maria Domingues



Une exposition photographique a réuni, au collège Gabriel Péri, tous les protagonistes de l'initiative.

Marc Gaubert

Ce que j'en pense

Aubervilliers bouge et c'est très bien ainsi

● Par Jack Ralite, sénateur-maire d'Aubervilliers



CE MOIS DE SEPTEMBRE A RÉSO- LUMENTEINTÉ Aubervilliers des couleurs de l'avenir. Ainsi, les résultats des lycéens d'Aubervilliers au bac 2000 sont intéressants à plus d'un titre. 66 % des candidats du lycée Henri Wallon ont obtenu leur bac, soit une progression de 5 % sur l'année précédente. Parmi ceux-ci, 78 % ont été reçus au bac littéraire et 74 % au bac scientifique.

La même jeunesse de notre ville qui réussit ses examens scolaires se distingue aussi par ses capacités sportives. Dans quelques jours, trois membres du CMA, Christophe Capelle et Jeremy Hunt, sur l'anneau de vitesse cycliste, et Wassila Redouane sur le podium d'escrime (elle représentera la République algérienne) auront au cœur à Sydney les couleurs d'Aubervilliers. Nul doute que les Albertivillariens, dont la passion sportive ne se dément pas, suivront leurs exploits et plus généralement ce nouveau rendez-vous olympique avec un grand intérêt.

Ils le feront d'autant plus que le choix du Comité olympique pour les Jeux de 2008 s'est porté sur cinq villes parmi lesquelles Paris est en très bonne position. « Paris », en l'occurrence, c'est aussi Aubervilliers et Saint-Denis, notre ville accueillant le village olympique et différents sites olympiques (vélo-drome, piscine et stade d'entraînement). Cette perspective se double de ce que le Premier ministre, Lionel Jospin, et le Président du Conseil général, Robert Clément, ont annoncé juste avant l'été la tenue de l'exposition universelle de 2004 sur le site du parc de La Courneuve.

La participation active d'Aubervilliers – que je représente au bureau de l'association chargée de la préparer – à cette grande manifestation sur le thème de l'image va ajouter encore à l'incontestable développement de notre ville qui, ces premiers jours de septembre, compte dix grues dressées en plusieurs endroits de la ville.

De nombreux travaux d'initiatives privées ou publiques

En effet, chacune et chacun rentrant de vacances ou les ayant passées sur place, aura pu constater la grande quantité de travaux en cours dans les quartiers, d'initiatives

privées ou publiques.

Après la pose de la première pierre en juin, les travaux de l'Unité psychiatrique de la rue du Clos Bénard démarrent. Se poursuit aussi le chantier de la deuxième usine Rhodia, rue de la Haie Coq, qui va accueillir, début 2001, 400 cadres commerciaux.

Les studios de cinéma sont largement sortis de terre sur le terrain du Marcreux, secteur où s'achève aussi l'aménagement des bords du canal qui vont prolonger ceux de Saint-Denis formant ainsi un nouvel espace vert de promenade jouxtant un parc d'un hectare.

Des constructions nouvelles sont lancées : 45 logements privés en accession à la propriété, rue Emile Dubois. 41 PLA réalisés par l'OPHLM, rue Heurtault, avec parmi eux des appartements pour les retraités. 85 logements en accession à la propriété réalisés par un promoteur privé au Pont-Tournant et 118 chambres de la Résidence étudiante se terminent sur la ZAC Demars. 52 chambres dans une résidence sociale vont être inaugurées, rue des Cités. Rues Carré et Delalain, 10 maisons de ville en accession à la propriété vont enfin voir le jour sur un terrain mis à nu pendant l'été.

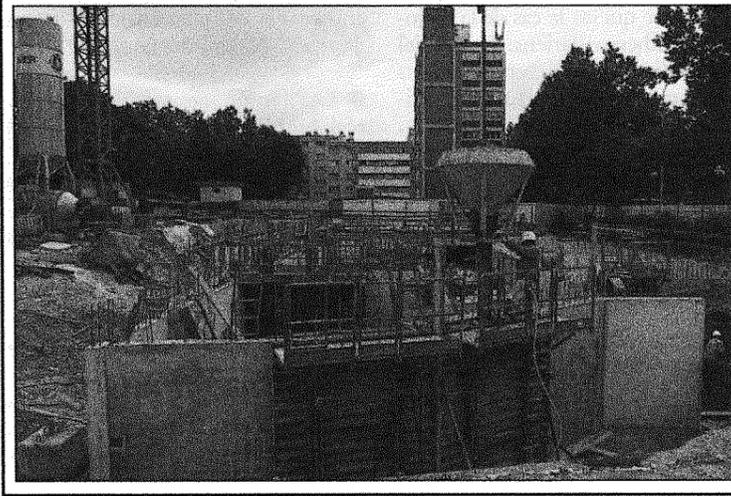
D'autre part, les travaux du lycée professionnel Jean-Pierre Timbaud sont désormais en cours, ceux du lycée Le Corbusier étant programmés prochainement par la Région.

Soulignons enfin l'arrivée, désormais terminée, de l'entreprise de sécurité MAGG et de ses 1 600 salariés. La Tour Pariféric louée sur plusieurs étages par une entreprise de 450 salariés, filiale du groupe Louis Vuitton Moët Hennessy (LVMH) à compter du 1^{er} septembre, premier pas important vers sa réoccupation. Tout cela développe les emplois, ce qui apparaît nettement dans les chiffres du chômage. Fin août, une circulaire indiquait, par rapport au 1^{er} janvier 1999, une diminution de 1 192 chômeurs soit -16,25 %.

Enfin, le centre ville continue son aménagement avec les travaux de la rue Ferragus avec sa vocation piétonne et l'achèvement de la nouvelle place du marché. Et puis plusieurs cafés, quatre, rue du Moutier et « Le chien qui fume » au marché ont utilisé les possibilités que leur offraient les nouveaux aménagements et créent, au plus grand plaisir de leurs clients, des terrasses où il est agréable de faire une pose.

Bref Aubervilliers bouge et c'est très bien ainsi.

Au Fort, le programme de 45 logements est déjà bien engagé.



OPHLM • Le tribunal ordonne l'évacuation des logements illégalement occupés

La justice met fin aux occupations illégales

Suite à un jugement du tribunal de Bobigny, 22 des 61 logements sociaux occupés illégalement depuis mai dans les quartiers de la Maladrerie et du Landy ont été évacués.

D'autres suivront après les décisions de justice.

Voilà maintenant quatre mois que la Maladrerie est confrontée à une situation difficile. Au printemps, plusieurs dizaines de logements HLM ont été occupés illégalement. En quelques jours, une soixantaine de familles, pour la plupart n'habitant pas la commune, ont accaparé des appartements en attente d'attribution. Rapidement, il est apparu que cette pratique avait été organisée avec la complicité d'un réseau d'« ouvriers de porte » s'étant chargés de fracturer

les entrées des logements contre argent comptant.

Face à cela, du côté des habitants comme de l'Office HLM et de la municipalité, un même sentiment s'est exprimé : ne pas accepter et tout faire pour qu'il soit mis fin à ces occupations illégales de logements sociaux, et stopper en même temps la constitution de véritables ghettos avec toutes les conséquences que cela impliquait. Que faire, par exemple, des 163 enfants de ces familles dont l'accueil ferait exploser les effectifs des

classes du groupe Joliot Curie réduisant à rien tous les efforts accomplis depuis plusieurs années pour un enseignement de qualité. Devait-on, au nom d'un chantage à la solidarité, accepter qu'Aubervilliers prenne à sa charge ce qui aurait dû être résolu dans d'autres lieux ?

Le 24 mai, le conseil municipal, sur proposition du maire, s'opposait à une voix près, celle de Sylvain Ros, à cette situation, soulignant notamment que ces occupations se faisaient au détriment des demandeurs de

logements albertvillariens. Dans la foulée, l'Office HLM saisissait la justice. Les douze premières expulsions sont intervenues le 17 août. Certes cela n'est pas sans poser problème. Le DAL s'est manifesté. Et, à l'heure où sont écrites ces lignes*, plusieurs familles, qui ont un logement sur lequel la justice ne s'est pas encore prononcée, campent à proximité de la mairie. Parallèlement à ces expulsions,

et tout en restant sur une position rigoureuse et ferme, le sénateur-maire, Jack Ralite, a fortement sollicité les pouvoirs publics (préfecture du 93 et de la Région, ministère et secrétariat d'Etat au Logement) pour que des solutions d'hébergement soient trouvées, ce qui a commencé à être fait.

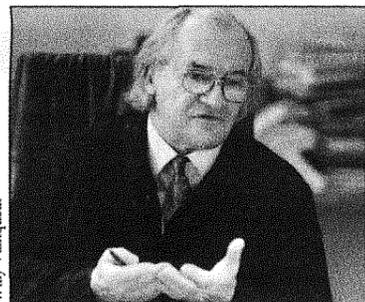
* Cette page rend compte des événements ayant eu lieu avant le 4 septembre 2000.

Le 126 rue Danielle Casanova, l'un des immeubles où plusieurs appartements ont été occupés illégalement.



• Un entretien avec Jack Ralite

Agir avec fermeté et humanité



Willy Vainqueur

● **Aubermensuel : Pouvez-vous nous faire le point sur les appartements squattés de la Maladrerie ?**

Jack Ralite : Il y a eu 61 occupations illégales d'appartements sociaux, l'essentiel à la cité de la Maladrerie. 22 expulsions ont d'ores et déjà été réalisées sur décision de justice. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, nous irons jusqu'au bout. Le plus inacceptable dans cette affaire ce sont les conditions mafieuses de ces occupations illégales et le fait que 2 777 demandeurs de logements albertvillariens – dont certains attendent un logement depuis plusieurs années – se voient ainsi déposés de leur droit le plus élémentaire.

Aubervilliers ne se transformera pas en jungle ou la force bafoue le droit, en l'occurrence le droit des plus modestes ce qui est le cas de la majorité des Albertvillariens. L'essentiel des familles de squatters viennent d'autres communes de la région parisienne ou de province (Le Havre, Lille, Nîmes, Rouen...). Sept familles résidaient auparavant dans notre commune. Cinq avaient déposé une demande de logement dont quatre en 1999. Les demandes de ces familles seront traitées comme les autres demandeurs de logement de la commune.

● **Mais on dit qu'il y a beaucoup de logements vides dans le parc de l'OPHLM ?**

Il existe actuellement 328 loge-

ments vacants sur les 7 988 logements qui appartiennent à l'OPHLM. Je ne compte pas bien sûr les 72 appartements du 112, rue Hélène Cochenne qui sont en réhabilitation avec tout le bâtiment et ont commencé à être loués. Sur les 328 logements vacants, 100 sont en train d'être attribués, soit 1,5 %. 228, soit 2,5 %, ne sont pas louables compte tenu de leur état de dégradation et de l'impossibilité financière pour l'OPHLM de les remettre à neuf. Cette situation va cesser.

En effet, après deux ans de négociation avec la CGLS (Caisse de garantie du logement social), auxquelles j'ai participé de bout en bout, l'Office va bénéficier de 405 millions de francs de subvention sur cinq ans, destinés, entre autres, à réhabiliter son patrimoine et notamment ces logements vacants. Ces chiffres de vacances sont relativement faibles même si ils sont intolérables pour nous comme pour ceux qui attendent. Mais il faut savoir qu'il existe 400 000 logements vides en région parisienne dont 55 000 à Paris. Il s'agit essentiellement de logements de standing détenus par des propriétaires privés. Des immeubles entiers appartenant aux compagnies d'assurance sont déserts. Ils ne sont en fait que des placements financiers destinés à obtenir des liquidités.

● **Ces familles ont sans doute un réel problème de logement et elles ne sont pas les seules ?**

Il y a en effet 300 000 familles demandeurs de logement en région parisienne. Parmi elles figurent des dizaines de milliers de familles pauvres, souvent immigrées, en « deserrance » dans la région capitale. Elles sont victimes d'abord de la ségrégation de nombreuses communes qui refusent de construire des logements sociaux mais aussi d'un décalage évident entre l'offre et leur demande. Elles ont souvent de nom-

breux enfants alors qu'il y a très peu de F5, de F6, voire plus, construits ou disponibles en région parisienne. Quant aux communes ségréguées, il faut par exemple savoir qu'avec moins d'habitants qu'Aubervilliers, il y a à Neuilly-sur-Seine vingt fois moins de logements sociaux. Ce sont ces mêmes communes qui aujourd'hui refusent la perspective de la loi « Gayssot Besson » qui va obliger l'ensemble des villes à construire un minimum de logements sociaux.

Mais j'ai dit aussi tout à l'heure qu'il existait 409 000 logements vides en région parisienne. Il appartient à l'Etat, aux autorités de la Région de s'occuper sérieusement de ce problème et avec détermination à l'encontre des communes ségréguées et de celles qui, à l'origine, ont chassé ces malheureuses familles. Avec détermination aussi à l'encontre des propriétaires privés qui laissent vides trop d'appartements en bon état. Si les politiques incitatives sont bonnes, elles s'adressent souvent à des interlocuteurs riches qui préfèrent payer plutôt que d'accueillir des populations aux revenus modestes. Disons-le, si sur cette planète il faut rééquilibrer le Nord riche et le Sud pauvre, il faut aussi, en région parisienne, faire de même entre l'Ouest et l'Est.

● **Vous parlez de fermeté, certains ont accusé Aubervilliers et son maire de manquer d'humanité ?**

La population d'Aubervilliers, les élus d'Aubervilliers et, permettez-moi de le dire, le maire d'Aubervilliers, n'ont de leçons de solidarité, de lutte contre le racisme, contre l'injustice et la misère à recevoir de personne. Ici nous n'avons jamais trié les hommes et les femmes.

Qui peut raisonnablement prétendre, comme je l'ai lu dans certains tracts, qu'à Aubervilliers on ne reloge pas les pauvres ou les immigrés ?

Oui, nous avons traité le problème

avec fermeté mais aussi avec justice, humanité et dialogue, et nous continuerons. A la date du 4 septembre, il y a déjà eu neuf rencontres avec les représentants des familles et du DAL, à notre initiative ou à la leur.

A toutes les familles qui ont été expulsées, il a été proposé une solution d'hébergement, soit dans des foyers sociaux libérés par les services de la Préfecture, soit dans des hôtels retenus par la Ville. Nous avons cependant toujours dit que ces frais ne doivent pas être assurés par la commune. Nous avons pris contact avec les maires et les services sociaux d'où provenaient ces familles pour qu'ils assurent le suivi social, envisagent le relogement. Par ailleurs, la scolarité des enfants doit être poursuivie là où ils allaient encore à l'école fin juin.

● **Pourquoi n'avoir pas mis en place une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) ?**

Nous avons refusé de créer une MOUS sur la base d'une triple expérience. Celle de la ville de Saint-Denis qui a mis en place une MOUS après l'occupation illégale de 63 logements à la cité des Francs Moisins. Rien ou presque rien n'est réglé un an après. Il en a été de même avec la création depuis trois ans d'une MOUS pour les familles polygames entre Aubervilliers et les services de l'Etat qui n'a donné strictement aucun résultat. Enfin, la MOUS « hôtels meublés » où finalement c'est Aubervilliers qui a pratiquement réglé seule le relogement des familles concernées après le drame de l'hôtel Cosmos.

Les MOUS sont malheureusement comme les commissions de Clémenceau qui disait : « Quand vous voulez enterrer un problème, créez une commission... » Nous ne voulons pas que le problème soit enterré.

D'ailleurs, dès le début des occupations illégales, j'ai été reçu au ministère des Transports, de l'Équipement et du Logement et au secrétariat d'Etat au Logement. Nous avons fait plusieurs réunions à la préfecture, à la sous-préfecture. Pour la première fois, une réunion des bailleurs sociaux a eu lieu au ministère du Logement et du Logement demandant de contribuer à trouver des solutions dans les villes d'où provenaient ces familles. Les maires du 93 ayant des « squatters » ont été réunis. Le préfet de Région, avec qui j'ai eu contact, organise bientôt une réunion des préfets d'Ile-de-France...

Sur ce sujet, Jack Lang a été saisi des problèmes de scolarisation des enfants qui selon l'académie elle-même risque de remettre en cause les améliorations scolaires obtenues. Je comprends l'émotion des enseignants du groupe scolaire Joliot Curie. Bref, des choses bougent sous l'impulsion d'Aubervilliers. Elles bougent bien plus vite que toutes les MOUS ont pu le faire jusqu'à maintenant. Mais je le dis franchement, cela ne va pas assez vite !

Permettez-moi de me féliciter de l'action responsable du comité des résidents de la Maladrerie et de remercier la population de ses très nombreuses marques de soutien.

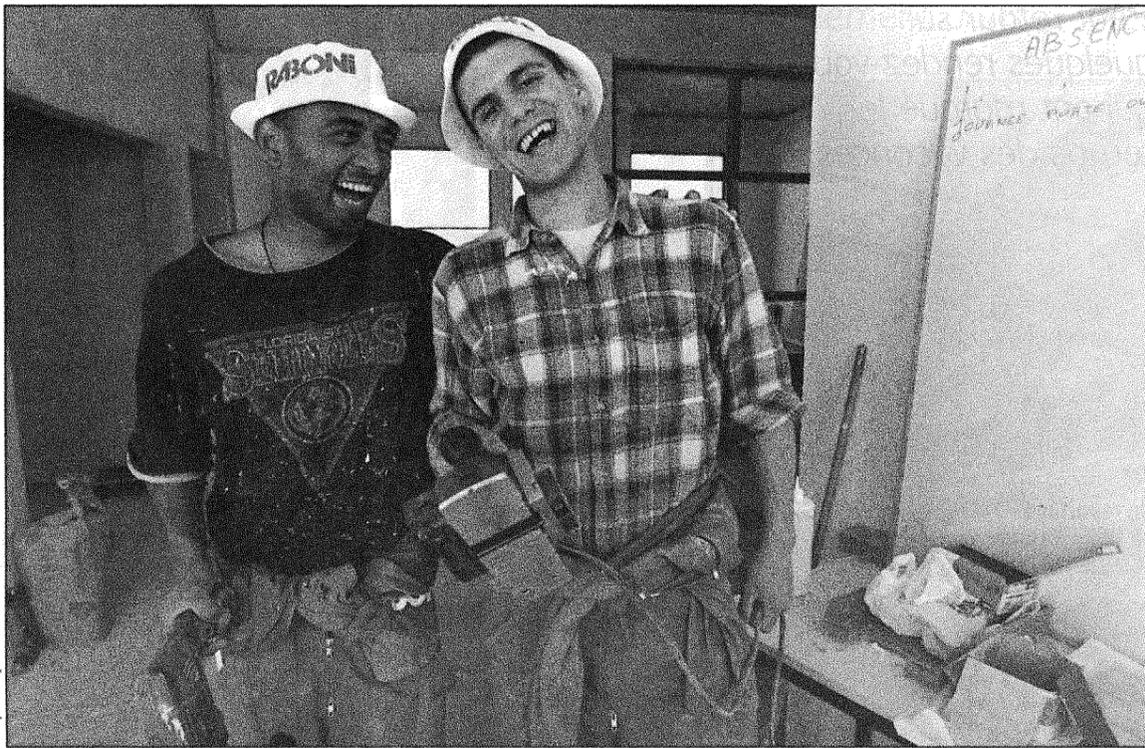
Propos recueillis par Claude Dupont

INSERTION ● *Un dispositif d'aide aux personnes en grande difficulté*

Le PLIE déploie ses énergies

Depuis trois ans, le Plan local pour l'insertion et l'emploi facilite le retour vers l'emploi d'un public en grande difficulté.

Au carrefour des organismes de formation, des services sociaux ou de l'ANPE, le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) est un dispositif de soutien à l'ensemble des structures qui s'adresse à un public très en difficulté, les oubliés de l'embellie économique. La situation de rupture professionnelle place ces personnes à la limite de l'exclusion. « Vis-à-vis de ces structures, le PLIE est une plateforme de compétences, un lieu de ressources et une boîte à idées, un espace de rencontres des partenaires, une cellule de montage de projets, un dispositif qui finance également des actions de formation », résume Marc Martin, ancien directeur*.



Le PLIE est à l'origine de plusieurs chantiers d'insertion (ici lors de l'aménagement des nouveaux locaux du CMA).

Le dispositif national est né en 1993. Il est cofinancé par le Fonds social européen (FSE) et les collectivités territoriales. C'est la volonté municipale, qu'exprime sur cette question Jacques Monzaugue, maire adjoint, qui a permis la création d'une antenne sur la commune en mettant les moyens techniques à disposition. Il évolue en étroite collaboration avec la Mission locale, logée de l'autre côté de la rue.

« Nous travaillons sur un retour à l'emploi. Le PLIE adapte des parcours d'insertion individualisés, établis après un bilan personnel d'évaluation ». Toutes les formules sont envisageables. Stage d'insertion, cours de remise à niveaux, accompagnement social, préparation de diplômes, formation de recherche d'emploi, etc. Depuis 1997, environ mille personnes ont eu recours au PLIE. Trois

cents environ ont retrouvé le chemin vers un emploi. « Ce résultat s'améliorera lorsque nous aurons davantage d'expérience », précise Marc Martin.

Chaque cas est différent et nécessite un suivi particulier. Josiane, originaire du Cameroun, est l'une des bénéficiaires du PLIE. Elle suit une formation de deux ans qui doit l'amener à un diplôme d'aide médico psychologique. « Je ne correspondais pas aux

LES CHIFFRES DU PLIE
Au 1^{er} juin 2000, 1 013 personnes se sont engagées dans un parcours d'insertion depuis 1997. 255 ont retrouvé un emploi d'une durée d'au moins 6 mois. 573 suivent actuellement un parcours d'insertion. 185 ont quitté le PLIE (rupture de contrat, déménagement...). Il est à noter que 34 % des bénéficiaires sont issus de la Mission locale, 36 % sont des allocataires du dispositif RMI, 8 % des travailleurs handicapés, 22 % proviennent de l'ANPE.

● **PLIE**
Plan local pour l'insertion et l'emploi
115, rue André Karman.
Tél. : 01.48.11.08.87

critères de l'ANPE qui n'avait pas de temps à consacrer à mes démarches. J'ai alors rencontré le PLIE qui m'a pris en main et m'a bien réorientée par rapport à la formation que je voulais entreprendre initialement ». Malgré ses quatre jeunes enfants, elle s'est lancée à fond dans son cycle et voit déjà s'ouvrir devant elle des perspectives réelles d'emploi. « C'est inespéré, confie-t-elle, grâce au PLIE je sais maintenant où je vais ». Et elle n'y va plus toute seule.

Frédéric Lombard

*Marc Martin est aujourd'hui directeur du Groupement d'intérêt public emploi (GIP) sur entre autres le projet d'aménagement de la Porte d'Aubervilliers. C'est Marion Hirschauer qui le remplace à la tête du PLIE.

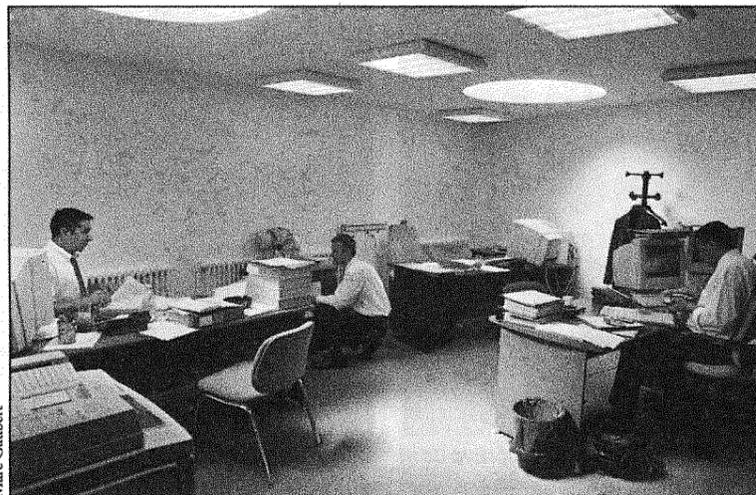
Des parcours d'insertion individualisés

Le PLIE est au cœur d'une multitude d'organismes et de services qui convergent vers lui. Celui d'Aubervilliers existe depuis trois ans. Mais ce

EMPLOI ● Avec le retour de la société Magg

Des perspectives d'embauches

Spécialisée dans la sécurité et le gardiennage, la société Magg revient s'installer dans sa ville d'origine. Une bonne nouvelle. D'autant que l'entreprise recrute.



Situé boulevard Edouard Vaillant, l'immeuble occupé par Magg a été refait à neuf pour pouvoir accueillir toutes les activités de l'entreprise.

Au fronton du bâtiment refait à neuf, son logo annonce la couleur. Magg est de retour à Aubervilliers. Partis à Neuilly il y a quelques années, les dirigeants de cette importante société de gardiennage ont choisi de faire le chemin inverse. Une décision mûrement réfléchie. En pleine croissance, Magg avait besoin de locaux plus grands pour développer ses activités. Et Aubervilliers avait quelques atouts à faire valoir. Un prix de l'immobilier avantageux, une fiscalité des entreprises programmée à la baisse, sa proximité géographique avec plusieurs des sites sécurisés par Magg, autant d'éléments qui ont fait pencher la balance.

C'est au début de l'été que la société a inauguré son tout nouveau siège, un immeuble de cinq étages situé boulevard Edouard Vaillant. En présence du maire, Jack Ralite, une assistance nombreuse a pu découvrir les 800 m² de locaux complètement réaménagés pour les besoins de l'entreprise. Salle d'exploitation, PC vidéo de surveillance à distance, c'est de cet immeuble que sera régulé le travail des équipes sur le terrain.

71 candidatures déposées lors du forum

Agents de sécurité, personnel d'accueil, gardiennage, nettoyage, avec ses filiales, Magg emploie actuellement plus de 1 200 personnes. La SNCF,

Bull ou la RATP font partie de ses gros clients. Et l'entreprise compte bien se développer encore fortement. Avec, d'après ses responsables, un recrutement en conséquence dès l'année 2000.

Fin mai, la Mission locale, l'ANPE, le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi), l'équipe du volet insertion du RMI et celle des travailleurs handicapés se sont mobilisés pour organiser, en collaboration avec Magg, un forum sur les métiers de la sécurité. Près de 200 demandeurs d'emploi ont participé à cette journée qui s'est traduite par le dépôt de 71 dossiers de candidatures. A l'entreprise maintenant de concrétiser cette initiative en embauches... **Frédéric Medeiros**

● LES 32 HEURES

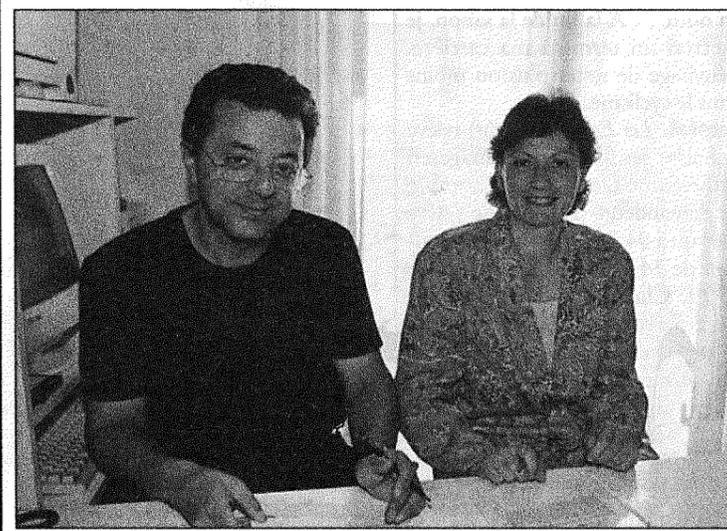
Un commerçant devance l'appel

Les salariés des parfumeries Aurélia, rue du Moutier et Avenue de la République, ne travaillent plus que 32 heures. Ils ont signé le 6 juillet dernier un accord sur la réduction du temps de travail. Une initiative qui revient au directeur du magasin alors que la mise en application des 35 heures dans les entreprises de moins de quinze salariés est prévue légalement pour janvier 2002. Mais Pierre Sebahoun a préféré prendre les devants : « En 2002, les commerçants devront supporter l'arrivée de l'Euro. Toute notre comptabilité sera à changer. On sera débordé ». C'est donc avec calme et sérénité que Pierre Sebahoun a fait appel à la CGT pour l'aider à rédiger un

accord en règle. Après trois mois de discussion, ils ont abouti à l'embauche de deux employés supplémentaires à plein temps et en contrat à durée indéterminée (CDI). « Le personnel bénéficie d'une augmentation du taux horaire brut de leur salaire qui passe de 40 francs à 55 francs. En revanche, ils voient leur prime à l'intéressement baisser », précise Michel Lataud, responsable à l'Union locale CGT, qui se félicite d'un tel accord et espère que cette initiative incitera les commerçants de la ville à suivre cet exemple. « Nous sommes là aussi pour aider les entreprises, tout en restant vigilants sur le droit des salariés bien sûr. »

Frédérique Pelletier

Pierre Sebahoun a signé un accord sur la réduction du temps de travail.



Revue de presse

Un été d'Auber

Aménagements. « Le tramway pointe le bout de son nez », titre *Le Parisien* (4 juillet). « Entre le bd Mc Donald et la place Skanderberg, l'avenue de la Porte d'Aubervilliers est divisée en deux par un vaste terre plein central. C'est là que circulera le futur tramway qui reliera Paris à Aubervilliers. (...) Les aménagements feront prochainement l'objet d'une enquête publique. »

Le Parisien (18 août) annonce « l'ouverture partielle du nouveau viaduc de la A 86 ». « Au terme de deux ans de travaux, en février 2001, il passera à 2 x 4 voies. Ce viaduc sud se verra alors doté d'un petit frère, copie conforme du premier. Un doublement de capacités qui devrait permettre de faire sauter les bouchons quotidiens au nord de la A 86. »

Logement. *Le Figaro* (27 août) met l'accent sur des « squats payants à Aubervilliers ». « Les intéressés auraient versé un droit d'entrée variant entre 1 000 et 5 000 F (...) Selon les Renseignements généraux de Seine-Saint-Denis, le trafic de squats serait le fait de caïds locaux, âgés de 16 à 20 ans, et versés dans toutes sortes de commerces illégaux (...) »

Culture. « Le cinéma français contre-attaque à Aubervilliers », titre *Ecran Total* (28 juin). « La France va enfin avoir de grands studios de cinéma aux portes de sa capitale. (...) Le site choisi (20 000 m²) est situé à Aubervilliers, non loin de la Plaine Saint-Denis et des Studios d'Epinay. L'ouverture est prévue pour fin décembre 2000 avec, dans un premier temps, 3 plateaux, 2 200 m² d'ateliers, 700 m² de loges, bureaux, locaux techniques... »

Le Figaro magazine (1^{er} juillet) consacre un article à « Bartabas, le sacre des chevaux ». Sur une musique de Stravinski et de Boulez, le spécialiste de l'art équestre renouvelle « le sacre du printemps ». (...) Percheron, arabe, trotteur... Bartabas travaille leurs qualités avec le même amour. Il ne parle pas au cheval, il l'écoute. »

Libération (6 juillet) souligne aussi les qualités du spectacle de Bartabas présent au festival d'Avignon. « *Triptyk* est encore plus radical qu'*Eclipse*, la précédente création de Zingaro. Bartabas, le maître d'œuvre, y confirme un étonnant sens de la douceur et de l'ellipse. »

Cyclisme. Dans *Le Monde* (5 juillet), Thierry Bourguignon s'exprime sur la non sélection de son équipe BigMat Auber sur le Tour de France : « La pilule est dure à avaler, mais on ne peut pas vivre tout le temps avec des regrets. Il y a d'autres courses. » Il déclare en outre : « A la fin de la saison, je mettrai un terme à ma carrière. J'envisage de rester plus ou moins dans le cyclisme... »

Emploi. *Les Echos* (11 août) relève la baisse sensible du chômage en Seine-Saint-Denis : « Le nombre de demandeurs d'emploi ne s'élève plus qu'à 94 361, soit une diminution de 14,4 % par rapport à juin 1999. Classé depuis longtemps lanterne rouge de l'Île-de-France, ce département affiche désormais un taux de chômage de 13,8 % qui se rapproche ainsi du reste de la région. Ces derniers temps, la Seine-Saint-Denis a réussi à créer davantage d'emplois que les autres départements franciliens. »

Petit retour sur quelques rendez-vous qui ont marqué le temps des vacances.



Pendant deux mois, *Été Tonus* a proposé aux 10-18 ans un large éventail d'activités sportives et culturelles.

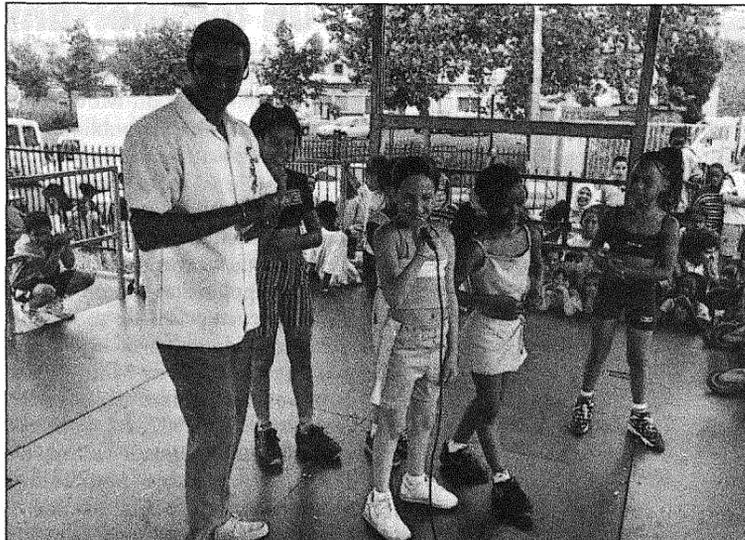
Un reportage de Willy Vainqueur et Marc Gaubert



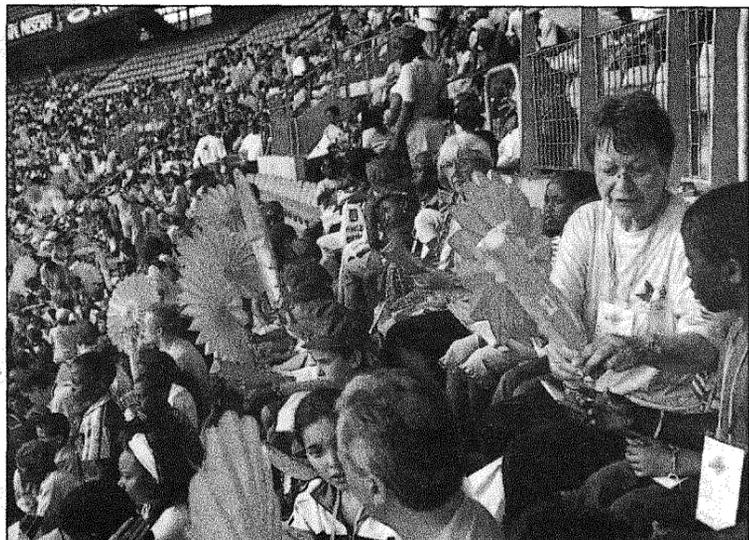
Comme chaque année, plusieurs centaines d'enfants ont goûté avec Aubervacances aux joies de la mer. Ici à Saint-Hilaire de Riez.



Le 13 juillet, environ 3 000 personnes se retrouvent autour du bassin des Magasins généraux pour le spectacle de la fête nationale.



1^{er} juillet : rap, défilé de mode, concerts... L'ASJA (Association sportive de la jeunesse d'Aubervilliers) a fêté son 8^e anniversaire.



Le 24 août, une trentaine d'enfants d'Aubervilliers passent une vraie journée de vacances avec le comité local du Secours populaire.



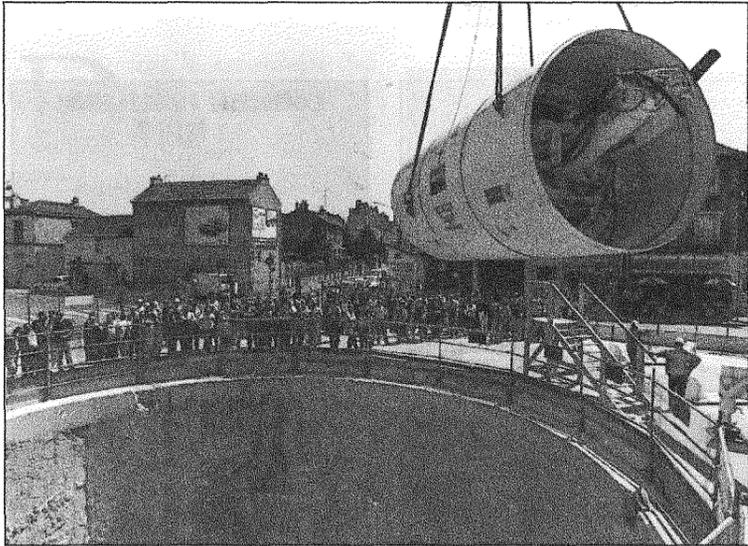
Du 17 au 28 juillet, les jeunes ont pu s'initier aux arts du cirque avec les Laboratoires d'Aubervilliers.



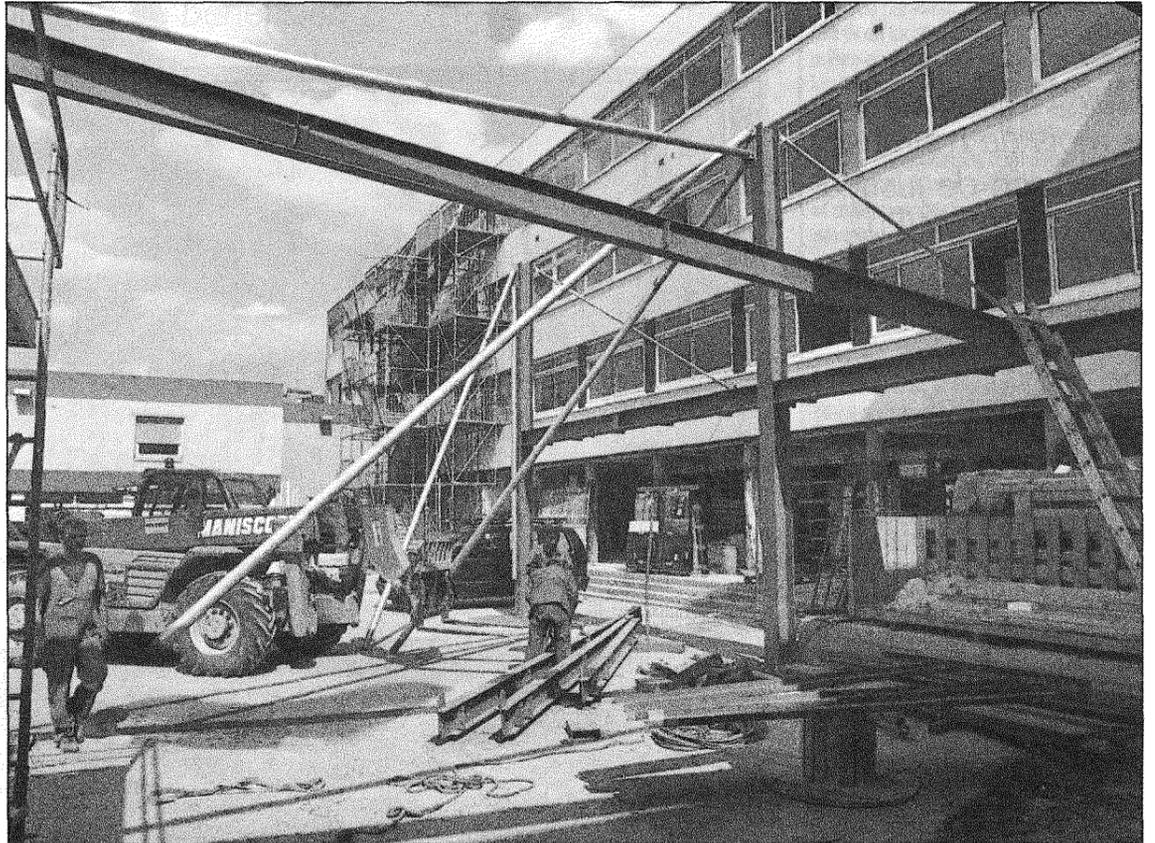
Le 25 août, la municipalité (ici Adrien Huzard) et les associations d'anciens combattants rendent hommage aux victimes des combats pour la libération.

Au fil des travaux

Regard sur quelques chantiers qui ont lieu actuellement dans la ville.



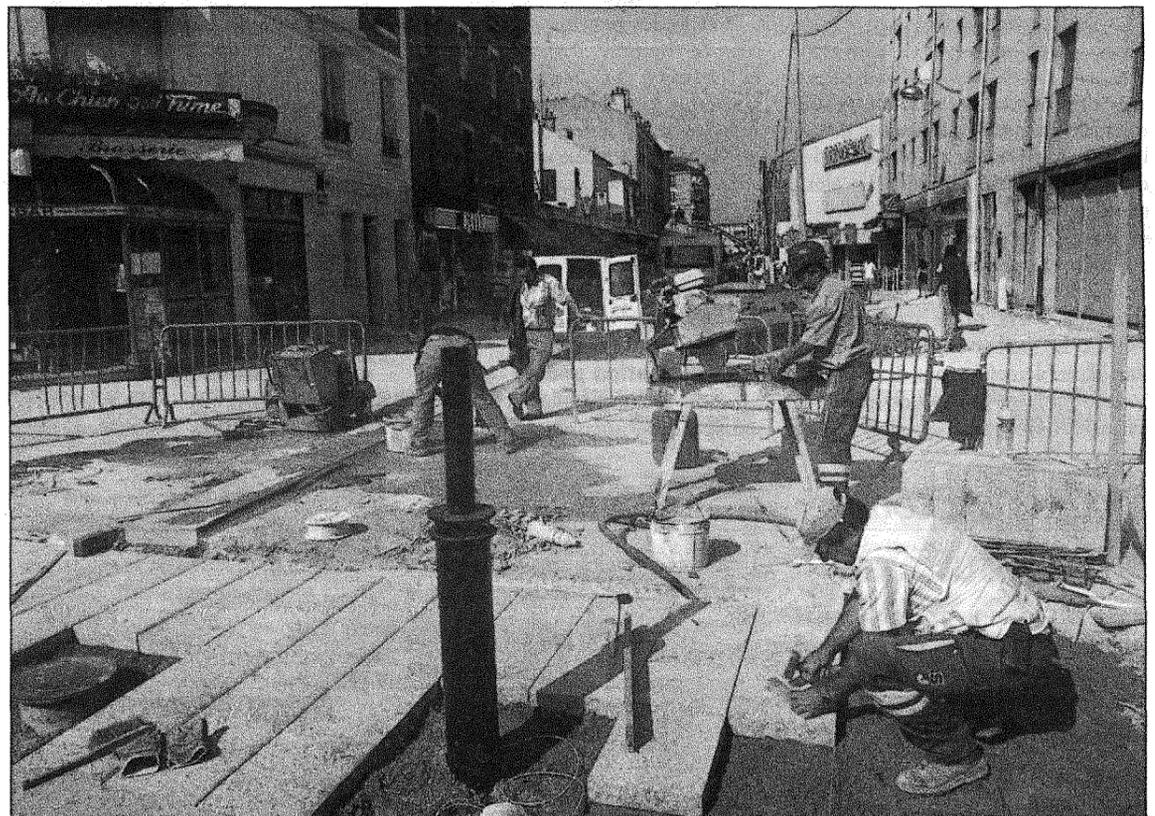
Marianne, le tunnelier chargé de creuser un nouveau collecteur d'eaux pluviales, est descendue dans les entrailles de la place Cottin.



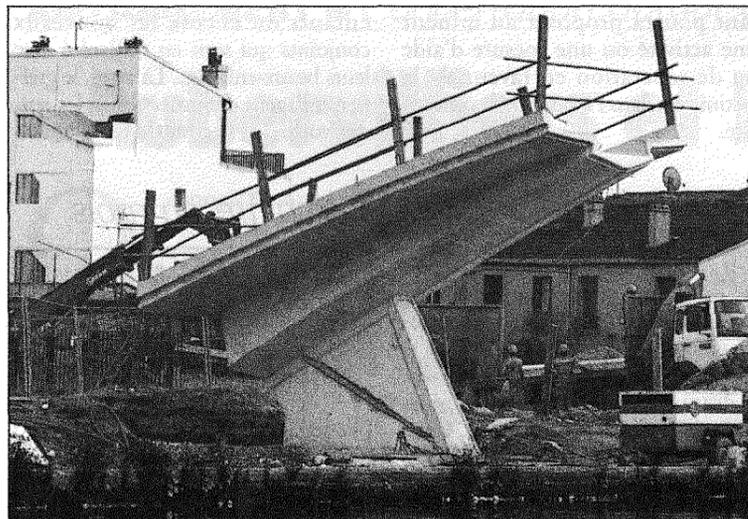
Avec le concours du Conseil régional, le lycée d'enseignement professionnel Jean-Pierre Timbaud est en pleine métamorphose.



La résidence étudiante de la Porte de La Villette est en cours de finition. Une étape dans la rénovation du quartier.



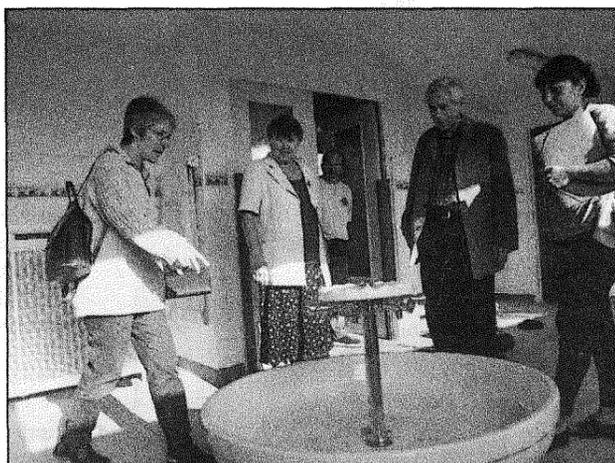
Après la réfection des rues du Moutier, Pesqué et Domart, c'est au tour des alentours du marché de se refaire une beauté. Ici, la rue Ferragus en cours de piétonisation.



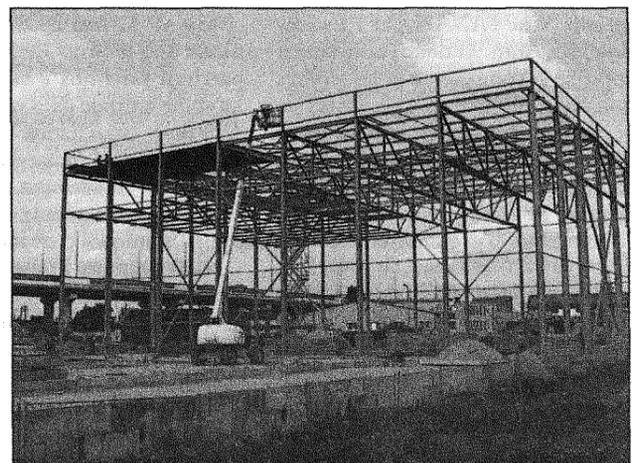
Près du Pont Tournant, les premiers éléments de la passerelle destinée à faciliter les liaisons avec le Landy ont été posés en juillet.



Le réaménagement des berges est en cours. De beaux espaces pavés invitent d'ores et déjà à la promenade.



Carmen Caron, maire-adjoint à l'Enseignement, les directions d'établissements font le point des travaux réalisés dans les écoles.

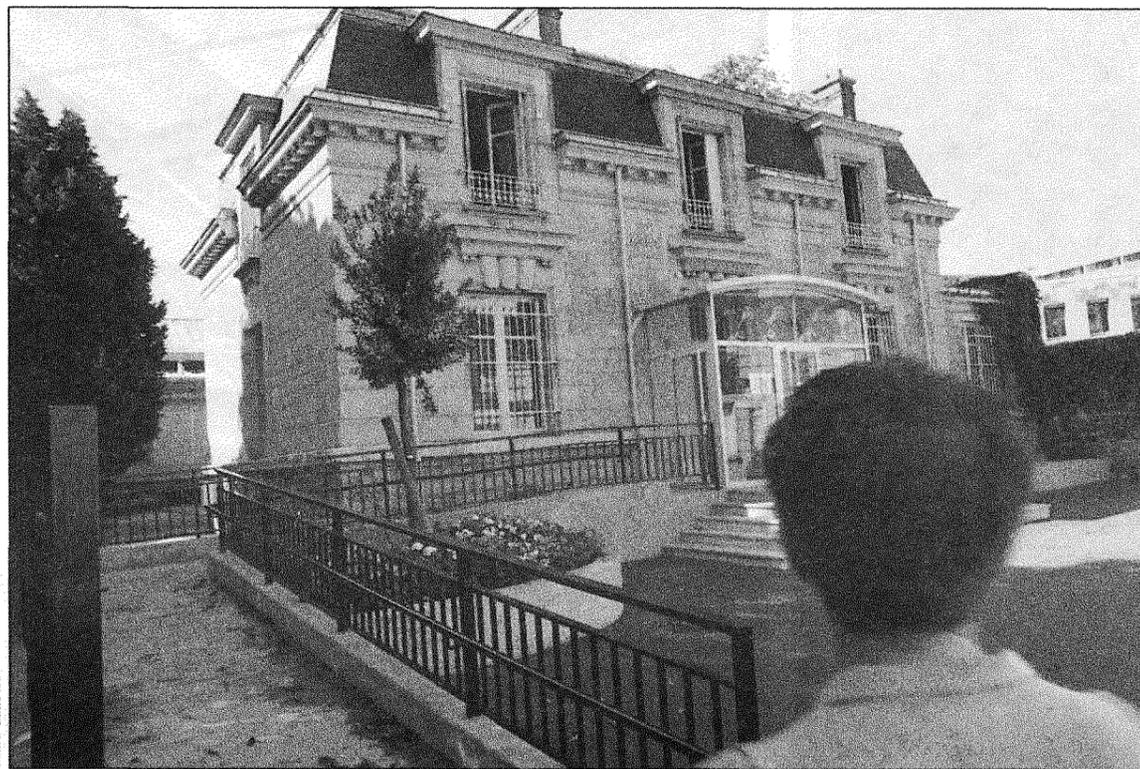


Le projet des studios d'Aubervilliers prend forme. Une véritable cité du cinéma est en train de naître au Marcreux.

JUSTICE ET MÉDIATION • La maison de justice et du droit

Ce qu'on y fait, ce qu'on y trouve

Ouverte depuis le mois de mars, la maison de justice et du droit (MJD) d'Aubervilliers propose des réponses adaptées au traitement de certains délits comme le vol ou les dégradations légères tout en proposant réparation et solutions à l'amiable.



Un greffier et un agent de justice accueillent et orientent le public vers l'intervenant compétent.

Dans cette belle bâtisse, mise à disposition et rénovée par la municipalité, un greffier et un agent de justice accueillent, informent, fixent des rendez-vous et aident le public à se repérer parmi les diverses permanences qui s'y tiennent.

• L'accès au droit

Dans un premier temps, les personnes sont reçues sans rendez-vous tous les jours pour un premier contact. Le greffier écoute l'exposé de leur(s) problème(s) avant de leur proposer un rendez-vous ou de les orienter vers la bonne adresse.

• Le conciliateur de justice

Il règle les conflits civils comme ceux de voisinage. Il prend en compte la requête du demandeur puis convoque les différentes parties. Il est mandaté par le juge d'instance.

• L'aide aux victimes

Les personnes victimes d'infractions pénales (viols, vols, insultes et discriminations, coups et violences, etc.) sont reçues par la représentante de l'association SOS Victimes qui apporte un soutien psychologique, matériel et juridique.

• La médiation pénale

La médiation pénale est une alternative aux poursuites pénales clas-

siques initiées par le procureur de la République. La convocation de l'auteur de l'infraction et de la victime devant le délégué du procureur a pour but d'assurer la réparation du dommage causé, de mettre fin au trouble résultant de l'infraction et de contribuer au reclassement de l'auteur de l'infraction.

• La médiation familiale pénale

Cette médiation concerne plus précisément le droit pénal de la famille, la non présentation d'enfants et les violences familiales.

• La médiation pénale des mineurs

Cette mesure à connotation

civique, qui s'inscrit dans la philosophie de l'éducation, s'appuie sur des valeurs d'altérité et de lien social. Lorsqu'un mineur commet une infraction, le procureur de la République peut décider de saisir le service médiation d'une association.

C'est le cas à la MJD d'Aubervilliers où cette mission a été confiée à l'association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence du 93 (ADSEA). Son représentant pourra proposer au mineur une activité ou une mesure d'aide ou de réparation en faveur de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité.

COMMENT FONCTIONNE LA MJD ?

Un greffier et un agent de justice assurent présence et prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30.

Les différents intervenants et acteurs sont : le conciliateur de justice, le délégué du procureur pour les majeurs, le délégué du procureur pour les mineurs, deux avocats, une conseillère d'orientation et de probation, la déléguée de l'Aadef médiation famille et une juriste de SOS Victimes.

• MAISON DE JUSTICE ET DE DROIT

22, rue Bernard et Mazoyer.
Tél. : 01.48.11.32.24

• Les consultations gratuites d'avocats

Deux avocats du barreau de Saint-Denis consultent sur rendez-vous pris auprès du greffier ou de l'agent de justice.

• Les permanences de l'Aadef médiation

Cette association départementale a été créée en 1988 pour préserver et soutenir les enfants, les adolescents et également leurs parents dans les moments de difficulté ou de conflits familiaux. Ses médiateurs familiaux sont des professionnels à l'écoute des enfants, des adolescents et de tous les jeunes mais aussi des parents et des grands-parents qui veulent conserver ou renouer des liens avec leurs petits-enfants ou encore les nouveaux conjoints qui sont en difficulté avec leurs beaux-enfants... Là aussi, le greffier et l'agent de justice fixent les rendez-vous. **Maria Domingues**

Dans votre courrier

Félicitations

JE VOUDRAIS VIVEMENT REMERCIER le maire Jack Ralite, ainsi que le conseil municipal et le conseil général pour toute l'aide qui m'a été apportée dans la rénovation de l'immeuble du 7, rue Trévet.

La subvention m'est précieuse et a permis la mise au point de l'ensemble des travaux de rénovation. Ces travaux ont été préparés et présentés tant auprès des services municipaux qu'auprès de l'ANAH par l'association Pact Arim 93 dont j'ai vivement apprécié la compétence et les services qui, seuls, ont permis à ce dossier de se concrétiser. Ce dont je la remercie chaleureusement et particulièrement, entre autres, monsieur Christophe Bergere pour sa parfaite efficacité, compréhension et compétence.

G. D...
Bd Richard Lenoir
Paris

NOUS VENONS DE NOUS RENDRE AU CIMETIERE COMMUNAL. L'installation, à l'entrée et à chaque point d'eau d'un support à arrosoir est une excellente initiative. Les petites choses ont parfois beaucoup d'importance.

Toutes nos félicitations et remerciements aux services techniques de la ville.

M. et Mme J. Lambert
Romainville

Déception

DEPUIS CETTE BELLE VICTOIRE d'un petit gars d'Auber ! Toute une équipe était le bonheur d'une ville, d'une région. Nous rêvions et c'était la fête, comme une communion. Hélas, en ce soir du 31 mai 2000, nous apprenions que le Tour de France 2000 partirait sans nos « culs rouges ». La chute est rude dans nos mémoires, dans notre cœur à tous, amis du vélo, sportifs, amis d'Aubervilliers... Cette popularité, grandement méritée, cette ferveur, ce courage et la volonté d'une équipe. Pourquoi cette injustice ?

Nous voulons que cette absence soit pour eux sans conséquence pour l'avenir et nous leur souhaitons de revenir le plus rapidement dans le peloton.

Je suis un retraité qui reste sans son rayon de soleil comme un jour de pain sans sel. Le bidon est vide, mais l'espoir est là. Ils reviendront, j'en suis plus que persuadé, pour faire la fête.

Acceptez cette réflexion et souhaitons leur à tous encouragements.

Denis F...
Rue D. Casanova

Appréhension

En réaction à l'article intitulé « Les Restaurants du cœur se développent » publié dans *Aubermensuel* de juin, nous tenons à apporter les précisions suivantes :

A propos de « l'opposition » de la part des riverains, mentionnée dans cet article, il faut souligner que celle-ci n'est pas, bien entendu, une opposition à l'association des « restaurants du cœur » puisque par exemple certains de ces « riverains » sont bénévoles et participent à la distribution de denrées alimentaires pendant l'hiver, au 41 bd Anatole France.

• Vous avez une remarque, un avis, une proposition...
Ecrivez à *Aubermensuel*
7, rue Achille Domart.
93300 Aubervilliers
Tél. : 01.48.39.51.93

Il s'agit en fait d'une défense contre les pollutions sonores, olfactives et visuelles pouvant résulter du fonctionnement d'une « cuisine géante », chargée actuellement de préparer la distribution d'un nombre considérable de repas (2 500 par jour). Cette opposition vise donc à la protection de l'environnement urbain.

D'autre part, nous avons relevé certaines inexactitudes relatives au nombre de véhicules utilisés pour ce fonctionnement.

Aux quatre camionnettes qui effectuent deux allers et retours par jour, s'ajoutent : deux « Kangoo », petites camionnettes, deux camions frigorifiques de ravitaillement venant plusieurs fois par semaine, deux véhicules de livraison de pain venant deux fois par jour, et les véhicules privés du personnel employé.

De même, la fermeture du portail n'est pas effectuée à 19 h, mais assez souvent au-delà de 23 h.

Douze copropriétaires
36, bd A. France

Ce courrier a été transmis dès réception à la direction de l'association des Restaurants du cœur.

La rédaction

Le chiffre du mois

Moins 758

C'EST LA BAISSÉ EN UN AN du nombre de personnes en recherche d'emploi et qui sont inscrites à l'ANPE. Depuis le mois de janvier, l'effectif des inscrits à l'ANPE ne cesse de décroître. Ainsi, quel que soit le type d'emploi recherché, en juillet 2000 les chômeurs sont 6 345.

Les demandeurs d'emploi masculins sont un peu plus nombreux que les femmes. Ils représentent 55 % des inscrits. 60 % des chômeurs sont indemnisés.

Parallèlement, pour la première fois depuis sa création, le nombre d'allocations du RMI versé à Aubervilliers régresse entre décembre 1999 et juin 2000. Toutefois encore 2 862 allocataires perçoivent le RMI. Cette évolution est liée à la relance nationale de l'économie qui bénéficie aussi à la population aubervilliarie. Elle tient également aux efforts déployés par la municipalité en faveur de l'emploi et de l'insertion.

L'Observatoire
de la société locale

PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT ● Pour la période 2000-2006

Des projets pour les quartiers

Dans le cadre de la politique de la Ville, l'Etat dispose de deux grands dispositifs de collaboration avec les communes : le contrat de ville et le Grand projet urbain. Aubervilliers va de nouveau en bénéficier.

Dans la continuité des engagements de la période 94-99, Aubervilliers se prépare de nouveau à signer un contrat de ville et à participer à un Grand projet urbain. Deux dispositifs qui courront jusqu'en 2006 et qui permettront d'obtenir une aide financière de l'Etat pour mener à bien un certain nombre d'actions dans les quartiers.

Concernant le contrat de ville, les deux partenaires (auxquels il faut rajouter le Fonds d'action sociale), viennent de se mettre d'accord sur une liste d'initiatives à engager.

Des associations concernées

Grande nouveauté par rapport à l'exercice précédent, des trente opérations retenues, une dizaine seront directement portées par des associations. Une façon pour la municipalité de faire participer plus concrètement la population. Ces projets associatifs qui bénéficieront d'une aide ont tous une vocation sociale affirmée. C'est le cas d'ABC (Aubervilliers bénévoles de la copropriété) qui mène une action reconnue pour aider les copropriétés en difficulté à repartir du bon pied. On peut également signaler l'Angi (association de la nouvelle génération immigrée), une des associations de quartier les mieux implantées. Ou bien la structure Aadef médiation qui travaille avec des familles en crise.

Dans un autre registre, ces subventions permettront également la mise en place d'un observatoire local de l'habitat, le développement des per-



Très investie sur le terrain, l'association ABC (Aubervilliers bénévoles de la copropriété) verra son action en partie subventionnée par le contrat de ville. Une dizaine d'autres projets associatifs à vocation sociale seront aidés.

manances juridiques de la mission locale ou l'installation d'une régie de quartier sur la Maladrerie. La liste est diverse. Même les acteurs culturels porteurs d'un projet social seront concernés. Par ailleurs, côté investissement, la réhabilitation du marché du Vivier bénéficiera d'une aide d'un million de francs.

Alors que le dossier contrat de ville est bouclé, concernant le Grand pro-

jet urbain quelques détails restent encore à régler. D'ores et déjà, on sait que 5 millions de francs devraient tomber dans l'escarcelle de la Ville. Ils devraient être affectés aux travaux de requalification des espaces extérieurs du quartier Pont Blanc, à la réalisation de la nouvelle rue reliant les rues du Landy et Lamy, à la réhabilitation de la maison de jeunes Rosa Luxemburg ainsi qu'à diffé-

rentes études d'aménagement.

Au total, ces deux dispositifs apporteront 7,5 millions de francs de subventions sur l'année 2000. Une somme relativement faible au regard des besoins réels. Toutefois, ces fonds devraient être plus importants dans les prochaines années. D'autant qu'Aubervilliers bénéficiera alors de quelques subsides européens.

Frédéric Medeiros

Vite dit

● DIX VILLES POUR UN DÉVELOPPEMENT CONCERTÉ

En juin dernier, dix villes dites de la Plaine élargie (Aubervilliers, Epinay, La Courneuve, l'Île-Saint-Denis, Pantin, Pierrefitte, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse), auxquelles s'est joint le Conseil général, ont signé une charte intercommunale de développement et d'aménagement. Ces dix localités regroupent 400 000 habitants, 170 000 logements (50 % en locatif social) et 9 500 entreprises qui emploient 150 000 personnes. Les signataires expliquent que cet engagement commun de coopération intercommunale a pour ambition de « créer les conditions d'un débat autour de préoccupations communes et d'élaborer des projets de développements économique, social et urbain en dépassant la logique de concurrence entre les territoires ». Ainsi rassemblées, ces dix villes du nord parisien ont d'ores et déjà fixé sept axes de coopération portant sur les transports, le logement, le développement urbain et économique, l'emploi, la formation et le cadre de vie.

● PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 20 septembre à 19 heures. Salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Toutes les séances sont publiques.

● JEUX OLYMPIQUES 2008

Alors que les JO de Sydney vont débiter, le Comité international olympique se penche déjà sur les Jeux de 2008. Fin août, il a effectué un premier tri entre les dix villes candidates à leur organisation. Paris a facilement franchi cette étape en compagnie de Pékin, de Toronto, d'Osaka et d'Istanbul. Le choix définitif du CIO interviendra en juillet 2001. Tout devrait se jouer entre Paris et Pékin qui font figure de grandes favorites. Si la capitale française l'emporte, Aubervilliers sera concernée au premier chef. Avec l'installation prévue du village olympique sur le territoire de la Plaine et la construction d'un vélodrome au Fort d'Aubervilliers, la ville bénéficierait de très importantes retombées.

AMÉNAGEMENT ● Concertation autour de l'aménagement de la Porte d'Aubervilliers

Aubervilliers et Paris sur un terrain d'accord

On connaît l'ampleur du projet de la ZAC de la Porte d'Aubervilliers. Entre l'avenue Victor Hugo, le canal et le périphérique, dans un vaste triangle aujourd'hui essentiellement occupé par des entrepôts, la Ville ambitionne de faire surgir de terre un nouveau quartier. Voté par le conseil municipal et soumis à enquête publique, le dossier suit son cours. D'ici la fin de l'année, la Commission départementale de l'équipement commercial aura à se prononcer sur la création du centre commercial prévu le long de la darse. Si le feu vert est donné, les premiers travaux pourraient débuter fin 2001 (voir encadré).

Aménager une entrée de ville digne de ce nom

Parallèlement à cette ZAC aux enjeux énormes, se pose la question du réaménagement de la Porte d'Au-

bervilliers proprement dite. Un réaménagement indispensable pour offrir à la commune une entrée de ville digne de ce nom. Une concertation est actuellement menée avec Paris pour aboutir à un projet commun sur cette zone frontière. Et, a priori, les deux villes partagent la même volonté de valoriser ce territoi-

re. Du côté de la capitale, suite à d'importants travaux, la physionomie des lieux a déjà changé entre le boulevard Mac Donald et la place Skanderberg (le rond-point situé au-dessus du périphérique). Elargie et dotée d'un plateau central piétonnier et paysager, l'avenue de la Porte d'Aubervilliers a belle allure.

Désormais, les deux villes envisagent de poursuivre cet aménagement au nord de la place, jusqu'à Aubervilliers. L'avenue ferait ainsi la jonction avec la rue de la Gare et l'avenue Victor Hugo, elles-mêmes complètement réaménagées. Un nouveau carrefour serait créé. D'autre part, des emprises seraient réservées des deux côtés de la frontière pour préparer l'arrivée du futur tramway qui ira de la future gare

Pont de l'Evangile du RER Eole à Villetaneuse en passant par Aubervilliers (avec la traversée complète de la Plaine), Saint-Denis et Epinay. Les deux villes souhaitent également harmoniser les réseaux de pistes cyclables, entre ceux déjà existants ou à venir sur les boulevards des Maréchaux, côté Paris, et ceux en projet sur Aubervilliers. Pour l'heure, les discussions se poursuivent... **Frédéric Medeiros**



Documentation française/Philippe Guignard

Dans le cadre du réaménagement de la Porte, les deux villes prévoient de réserver des emprises pour le passage en site propre du futur tramway qui traversera Aubervilliers pour rejoindre Saint-Denis.

● ENQUÊTE

A PROPOS DU CENTRE COMMERCIAL

Les premiers bâtiments à voir le jour sur le périmètre de la nouvelle ZAC devraient être ceux du centre commercial prévu le long du canal. Comme il est de règle pour ce genre d'opération, le projet de création et de construction de ce centre vient d'être soumis à enquête publique. Durant un mois, des registres officiels ont été ouverts pour consigner l'opinion de qui voulait s'exprimer sur la question. Habitants, entrepreneurs, commerçants, une centaine de personnes, au total, sont venues donner leur avis malgré la période des vacances. Et une large majorité, 80 % pour être précis, se sont déclarés en faveur du projet. Avec, comme argument souvent avancé, les débouchés attendus en matière

d'emploi pour la population locale. Du côté des opinions défavorables, certains commerçants ont fait part de leurs inquiétudes. Déjà en campagne électorale, des élus de la capitale, dont l'actuel maire, se sont également prononcés contre le projet après avoir été sollicités par une association parisienne de petits commerçants. Ce qui n'empêche pas ces mêmes élus d'être en faveur du réaménagement de la Porte d'Aubervilliers pour prendre en compte la nouvelle donne ! Ces différentes opinions ainsi que l'ensemble des pièces du dossier vont maintenant être étudiées par le commissaire enquêteur qui rendra ses conclusions dans les prochaines semaines.

F. M.

Disparition

Robert Bouville
est décédé

Il savait tout faire... c'était un bon et un gentil. » C'est le souvenir que garderont ses collègues de l'espace Ren-

contres pendant longtemps. Robert Bouville, « Bébert » pour ceux qui l'aiment, et ils sont nombreux, est décédé le 24 août à l'âge de 57 ans. Longtemps gardien du stade André Karman puis responsable de l'équipe d'intervention et de réparations des installations sportives municipales et enfin attaché à l'espace Rencontres où son habileté a fait des merveilles, Robert ne laisse que des louanges derrière lui.

Ses amis de la section tennis dont il était un membre actif et fidèle lui ont rendu un vibrant hommage dont nous publions quelques extraits : « ...Bébert était connu de tous, apprécié de tous. Une poignée de main par ci, une bise par là. Un mot gentil pour l'un, une écoute attentive pour l'autre. Toujours souriant... Et puis, combien de rendez-vous, nous mesdames, sur son carnet de bal lors de nos assemblées générales. Bébert était un danseur que l'on enviait à Evelyne. Evelyne à qui nous pensons beaucoup et que nous embrassons affectueusement. Florence, sa fille, que nous assurons de notre tendresse. Nous sommes tristes, très tristes. »

M. D.

PERFORMANCES ● Athlétisme, poney, vélo et gymnastique

Les médaillés de l'été

Toujours placés, parfois gagnants, les jeunes sportifs de la ville se sont distingués dans des domaines aussi variés que l'équitation, l'athlétisme, le vélo et la gymnastique. Les performances de l'été ont débuté aux championnats de France FSGT d'athlétisme qui se sont déroulés à Saint-Ouen les 24 et 25 juin derniers. Loïc Amblas, licencié du CMA, y est devenu champion de France cadet en triple saut (12,50 m), pendant que les juniors, Michaël Boyeau, Bruno Faria, Hervé Correia et Sébastien Leroy obtenaient le titre par équipe du 4 x 100 m. Chez les cadets, Steeve Muler, Giovanni Hocharte, Loïc Amblas et Jérôme Boyeau réussissaient à accrocher une médaille de bronze.

Toujours dans la catégorie cadet, Julien Henneguelle a remporté une honorable 3^e place au poids en battant son record personnel avec un lancer à 10,50 m tandis que Jérôme Boyeau se plaçait aussi 3^e du saut en longueur (6,11 m).

Aubervilliers,
une ville de gagners

Les couleurs de la commune ont été largement défendues lors du National Poney 2000 qui s'est tenu du 2 au 9 juillet à Lamotte Beuvron en Sologne. Trois jeunes Albertivillariennes, issues de clubs différents, s'y sont particulièrement illustrées. Lucie Wolgroth s'est classée 2^e du championnat de France de voltige Open 2, Sophie Dequaire est arrivée 9^e de la Coupe des clubs cross A et Nelly Drieux s'est offert la 10^e place du championnat de France CCE de division 2 Elite. Ces résultats sont d'autant plus remarquables que cette

Loïc Amblas, champion de France de triple saut, et Lucie Wolgroth, 2^e du championnat de France de voltige.

Grâce aux talents de ses jeunes sportifs, la ville d'Aubervilliers s'est vu nommer à plusieurs reprises au cours de différents championnats de France.

compétition nationale de poney réunissait 4 600 participants.

Certes les performances de la section gymnastique du CMA ne se sont pas résumées à l'été, c'est à ce moment-là que l'on fait traditionnellement le compte de la moisson de l'année. 2^{es}, toutes catégories, aux interclubs FSGT d'Aulnay en mars, 3^{es}, toutes catégories, en division régionale excellence à Noisy le Sec en avril, 1^{ers} en poutre et à la barre au Critérium FSGT d'Aulnay en mai, puis 12^{es} toutes catégories à la finale régionale de Vayres sur Marne en juin

dernier, les gymnastes de cette section du CMA n'ont pas à rougir de leur saison.

Enfin, les cyclistes Elite 2 du CMA n'ont pas ménagé leur peine pour porter en tête du peloton le jaune et le rouge, couleurs de la ville et de leur maillot.

Comme l'an passé, le club conserve sa 6^e place en DN 1, division reine du cyclisme amateur, à l'issue de la dernière manche du championnat de France qui s'est courue le 21 août sur les routes d'Ile et Vilaine. Ce maintien était l'objectif avoué d'une belle

saison ponctuée de nombreuses victoires. Parmi lesquelles on citera Paris-Ezy, Paris-Evreux, Bordeaux-Saintes, Paris-Barentin-Yvetot, les Boucles de l'Essonne et enfin le Circuit berichon.

Ce bouquet de titres et de médailles vient récompenser les sacrifices consentis par tous ces jeunes qui s'engagent sur la difficile et passionnante route de la compétition.

Aubermensuel les félicite et leur souhaite le plein succès.

Maria Domingues

Pensez au
coupon sport

Mis en place par le conseil général de Seine-Saint-Denis, le coupon-sport permet de bénéficier de réduction sur le montant de la cotisation demandée par les clubs sportifs.

Pour en bénéficier il faut :

- être âgé de 10 à 18 ans
- s'inscrire dans un club ou une association
- avoir des parents non imposables ou être boursier(e)
- que les parents bénéficient de l'aide de rentrée scolaire (ARS) versée par la CAF.

se présenter au service des sports du Conseil général,

150, avenue Jean-Jaurès à Bobigny (station de tramway : Libération), entre 14 h et 17 h,

muni des documents suivants :

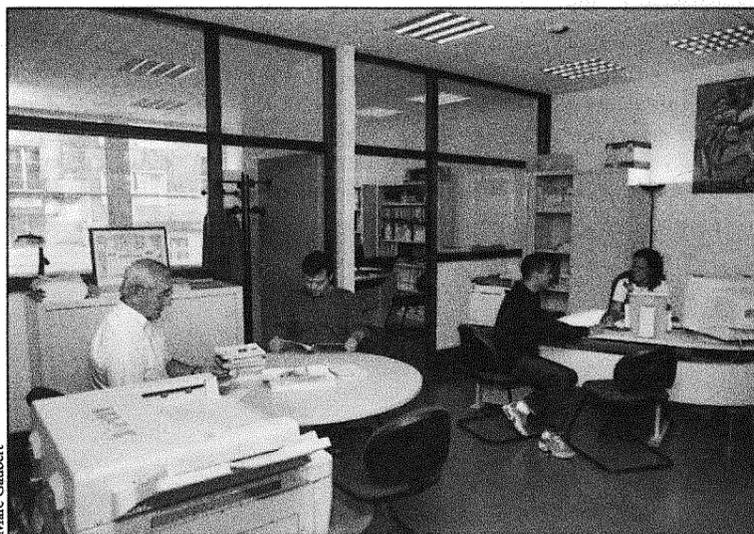
- fiche individuelle d'état civil, attestation d'ARS fournie par la CAF, attestation du club mentionnant le montant de la cotisation et copie de feuille de non-imposition de la famille ou attestation de boursier(e).

A Aubervilliers, certains clubs et sections du CMA se proposent de servir d'intermédiaire et peuvent se charger des démarches à condition de leur fournir les documents nécessaires. Les aides s'échelonnent de 100 F et 400 F, suivant le montant de la cotisation. Exemple : pour une licence s'élevant à 500 F, la somme allouée est de 300 F.

CMA ● Le club fait sa rentrée dans des locaux refaits à neuf

Un siège social
et une maison du plein air

Installé dans ses nouveaux quartiers, le club municipal d'Aubervilliers se prépare à recevoir ses premiers visiteurs à l'occasion de la rentrée sportive.



Marc Gaubert

Le siège de la plus importante et de la plus ancienne association sportive de la ville, le Club municipal d'Aubervilliers, a quitté ses locaux du square Stalingrad pour migrer vers le nord d'Aubervilliers.

Situé dans un immeuble entièrement rénové par la ville, le nouveau siège comprend quatre bureaux installés au premier et une salle de réunion qui occupe le rez-de-chaussée. De là, on accède par l'intérieur

ou à l'extérieur au parking et à un vaste sous-sol qui s'apprête à accueillir la maison du plein air et les cinq sections qui vont y cohabiter : canoë-kayak, spéléologie, VTT, escalade et randonnée pédestre. « Il y a fort longtemps qu'on espérait cette maison du plein air, explique le président du CMA, Henri Cathalifaud. A chaque fois, les différents projets ont capoté... Avec le transfert du siège du club, la municipalité a enfin pu donner un

toit à ces sections. Les dirigeants sont contents, et il y a de quoi... » Plutôt mal loties, ces disciplines s'étaient, pour certaines, comme le canoë-kayak et l'escalade, retrouvé sans domicile fixe suite à la fermeture pour travaux des équipements qui les hébergeaient.

Pour l'heure, il faudra un certain temps avant que les lieux ne s'imprègnent de la vitalité et de l'esprit de ses occupants et visiteurs. « Nous allons y

Changement de décor pour les salariés et les bénévoles du CMA dont les conditions de travail devraient s'améliorer.

exposer nos photos, des affiches, assure Henri Cathalifaud. Il nous manque encore quelques plantes vertes... mais je compte surtout sur nos dirigeants et nos adhérents pour animer et faire vivre la nouvelle maison du CMA. »

A l'étroit dans ses anciens murs et poussé par la nécessité pour la municipalité de récupérer le bâtiment pour y loger plusieurs services municipaux, dont celui chargé des cartes d'identité et passeports, le CMA avait dû se résoudre à quitter les locaux sympathiques mais vétustes du square.

Une page de son histoire s'est tournée. Avec la création de la maison du plein air, une autre est en train de s'écrire.

Maria Domingues

● CLUB MUNICIPAL
D'AUBERVILLIERS
31-37, boulevard Anatole France.
Tél. : 01.48.33.94.72

FORUM DES SPORTS ● Le 9 septembre au complexe Manouchian

Pour bien choisir son activité

Le samedi 9 septembre, le sport se déclinera en une multitude d'activités à découvrir en visitant le Forum des sports organisé par la municipalité.

Prévu dans les locaux du complexe omnisports Manouchian, le 9 septembre prochain, ce 2^e Forum des sports devrait réunir la plupart des associations de la ville, du tout jeune club de Kung Fu au club municipal d'Aubervilliers (CMA), fondé en 1948 et qui compte près de 6 000 licenciés.

La formule ayant été inaugurée avec succès par le CMA l'an dernier, il a semblé utile aux responsables municipaux de l'élargir à tous celles et ceux qui organisent une discipline sportive.

Ainsi rassemblées dans un même lieu et au même moment, les différentes activités seront exposées à la curiosité du public. En cas de coup de cœur, il sera possible de s'inscrire sur place auprès des animateurs des clubs et sections représentés. Des démonstrations sont également prévues pour informer plus concrètement les visiteurs.

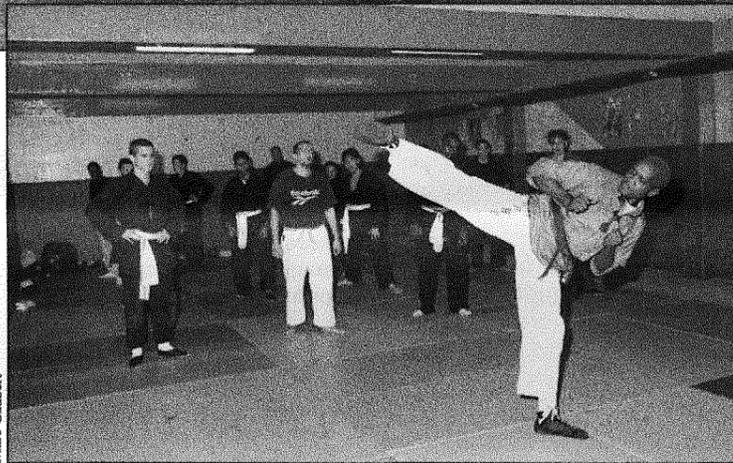
Enfin, un guide général des sports



que l'on peut pratiquer à Aubervilliers est également disponible dans les différents bâtiments et lieux publics et dans les installations sportives de la ville.

Maria Domingues

● FORUM DES SPORTS
Samedi 9 septembre
Cosec Manouchian
41, rue Lécuyer.
Tél. : 01.48.33.52.75



Podium

● BOULES LYONNAISES

Championnat de France

Les 16 et 17 septembre, la section Boules lyonnaises du CMA organise les championnats de France individuels, sous l'égide de la Fédération nationale. Le club d'Aubervilliers espère pouvoir y aligner une dizaine de concurrents. La compétition se déroulera au stade du Dr Pieyre, rue Henri Barbusse.

● FOOTBALL AMÉRICAIN

Journée découverte et recrutement

Le club de football américain les Flash de La Courneuve, champion de France 2000, organise le samedi 16 septembre à partir de 10 h, une journée découverte et recrutement. Ce stage est ouvert aux personnes de 7 à 40 ans. Des démonstrations de Flag américain, football américain sans contacts permettent de découvrir cette variante qui plaît au public féminin. Stade Géo André, 124, rue Anatole France à La Courneuve (station de tramway : Stade Géo André).

● FETE DU SPORT

Au fil de l'eau, au fil du sport

Dimanche 24 septembre aura lieu la fête nationale des sports. En Seine-Saint-Denis, elle met à l'honneur les jeux aquatiques et les espaces verts et s'intitule «Au fil de l'eau, au fil du sport». De 11 h à 18 h, le parc départemental de La Courneuve accueillera cette initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports. Au programme : balade en calèche, canoë kayak, tennis, boxe anglaise, roller, poney, etc. Renseignements au 01.48.96.23.76.

● CYCLISME ENFANT

Reprise des cours

Les inscriptions à l'école de cyclisme du CMA auront lieu le mercredi 6 septembre de 14 h à 18 h et le lundi 11 septembre de 14 h à 18 h. L'école reprendra le mercredi 13 septembre à 13 h 30. CMA cyclisme : 35, rue Hélène Cochenec, demandez André Pouteau.

● GYMNASTIQUE

L'heure de la rentrée

La section gymnastique du CMA procédera aux inscriptions les samedis 2, 9, 16, 23 et 30 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Gymnase Paul Bert, 124 rue des Cités. Tél. : 01.48.33.52.61.

JO DE SYDNEY ● Trois sportifs sélectionnés

Aubervilliers aux jeux Olympiques de Sydney

Après Wassila Redouane, escrimeuse licenciée au club d'Aubervilliers, c'est au tour de Christophe Capelle et de Jeremy Hunt, cyclistes de l'équipe BigMat Aubier 93 de se préparer à l'odyssée olympique qui débute ce mois-ci en Australie. Avant leur départ, ces trois athlètes ont reçu les félicitations et les encouragements du maire, Jack Ralite, et de plusieurs membres du conseil municipal.

Pour Christophe Capelle, l'histoire recommence. Celui qui fut champion olympique en poursuite par équipes lors des Jeux d'Atlanta va de nouveau tenter sa chance à Sydney.

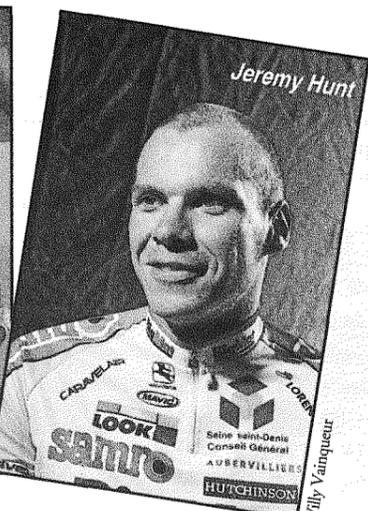
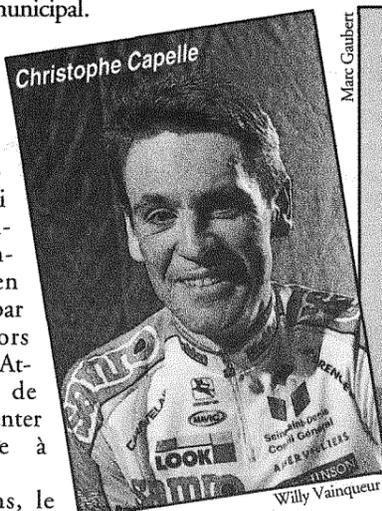
A 33 ans, le

sprinter des P'tits gars d'Auber espère conclure en beauté une saison déjà marquée par son titre de champion de France. Sélectionné sur piste pour la course aux points et l'Américaine (épreuves les 20 et 21 septembre), il pourrait également courir aux côtés de Laurent Jalabert, Richard Virenque, Laurent Brochard et Christophe Moreau lors de l'épreuve sur route qui se déroulera le

mercredi 27 septembre.

Autre sprinter de l'équipe BigMat Aubier 93, Jeremy Hunt va lui aussi participer aux JO. Citoyen britannique, le jeune coureur a été sélectionné pour défendre les couleurs de l'Angleterre durant l'épreuve sur route. Nouveau venu à Aubervilliers, il a remporté quatre succès cette année.

M. D.



Image



L'équipe de football CFA 2 du CMA

De gauche à droite sur la photo :

En haut

Kamel Bousseliou, Zair Benamara, Djamel Boukir, Damien De Beranger, Ralph Gonzalve, Farid Amoura, Steve Pinto.

Au milieu

Mickaël Lafont, Idrissa Thiam, Jean-Luc Vasseur, Khelif Sidibe, Wilfried Marignan, Abdellah Melhi, Emile Roger (dirigeant).

En bas

Abdellah Mourine, Eric Allué, Rachid

Silarbi, Kamel Belkebla,

Hakim Kharchaoui (entraîneur/joueur), Michel Afonso, Farid Bououden, Zizek Belkebla.

La nouvelle équipe de football FFF du Club municipal d'Aubervilliers débute le championnat par deux victoires. Les joueurs entraînés par Hakim Kharchaoui ont offert leur premier spectacle à domicile en battant Châteauroux 3 buts à 0 le samedi 26 août sur la pelouse du stade André Karman.

A l'affiche

Danse

● AUBER'BREIZH

L'association Auber'Breizh organise des cours de danses bretonnes (danses de fest noz, cercles celtiques...) les 1^{er}, 2^e et 3^e jeudis de chaque mois.

Les cours ont lieu de 20 h à 21 h 30 au Foyer protestant, 195, av. V. Hugo.

Participation : 100 F par an.

Il est demandé aux participants d'adhérer à l'association.

Tél. : 01.48.34.76.00

Arts plastiques

● EXPOSITION DU CAPA

Cinq élèves du Centre d'arts plastiques Camille Claudel, Stéphane Arnaud, Anne Bridel, Marie Carmen Estevez, Elodie Lenoir et Maryse Pinheiro exposent leurs travaux de photographies, peintures et sculptures du 18 septembre au 5 octobre à l'espace Renaudie, 27 bis, rue Lopez et Jules Martin. Vernissage le 28 septembre à 18 h 30. Tél. : 01.48.34.41.66

● DÉCOUVERTE

DES MUSÉES PARISIENS

Le Centre d'arts plastiques Camille Claudel organise d'octobre à décembre un cycle de découvertes des musées Delacroix, Marmottant, Max Fourny, Maillot et Gustave Moreau. Les visites ont lieu le samedi après-midi en présence du peintre Jean-Pierre Chauvet. Participation au cycle : 400 et 420 F. Il est recommandé de s'inscrire dès maintenant. Tél. : 01.48.34.41.66

Musique

● MUSIQUE CONTEMPORAINE

Les séances d'écoute du Métafort reprennent le mardi 26 septembre. Rendez-vous à l'espace Renaudie, 27 bis, rue Lopez et Jules Martin, à 19 h 30.

Rencontre

● N'EST PAS FOU QUI VEUT

La prochaine séance de l'Association de la cause freudienne Ile-de-France est fixée au lundi 11 septembre à partir de 21 h, à l'espace Renaudie, 27, bis rue Lopez et Jules Martin.

EVEIL MUSICAL ● Pour les enfants de 7 à 12 ans

La musique fait ses gammes à Varlin

A la fin du mois, la musique prendra ses quartiers au centre de loisirs Varlin où 27 enfants vont pouvoir bénéficier d'une formation musicale et instrumentale avec des professeurs du conservatoire.

Permettre aux enfants d'Aubervilliers d'accéder à la culture et les sensibiliser à la musique à prix raisonnable pour leurs familles. Tel est l'objectif affiché par l'association Aubervilliers-Loisirs qui, en collaboration avec le Conservatoire national de région d'Aubervilliers-La Courneuve, a décidé de proposer dès cette rentrée une activité d'éveil musical avec chant choral et pratique instrumentale au centre de loisirs Varlin.

Se familiariser avec la musique d'une façon ludique

Ainsi, tous les mercredis matins, sauf pendant les vacances scolaires, 27 jeunes de 7 à 12 ans (en priorité les élèves du groupe scolaire Varlin-Vallès) peuvent suivre les cours dispensés par quatre professeurs du conservatoire qui, avec une pédagogie ludique, vont les familiariser avec la musique et les initier, au choix, au



La nouvelle activité d'éveil musical avec chant choral et pratique instrumentale proposée à la rentrée au centre de loisirs Varlin a été présentée le 21 juin dernier au conservatoire de La Courneuve.

violoncelle, à la flûte traversière ou au piano. « En dehors du mercredi, précise Michèle Petit, conseillère pédagogique du conservatoire, les enfants pourront aussi participer à la chorale du conservatoire qui a lieu en soirée. Cette possibilité couplée avec leurs deux heures et quart de musique hebdomadaire correspond en fait au cursus ordinaire d'un élève du 1^{er} cycle. Au bout de quatre années, les enfants qui souhaiteront continuer leur activité musicale seront prêts comme leurs camarades inscrits au conservatoire à suivre le cycle suivant. »

L'après-midi, les activités habituelles du centre reprennent leurs droits : sorties culturelles (musée, cinéma, théâtre, salon du livre de Montreuil, concerts...) ; ateliers peinture, terre, informatique, photo, cuisine ; jeux de société, perles, coloriage, lecture, heure du conte en partenariat avec les bibliothèques Henri Michaux et André Breton... Sans oublier des activités sportives : piscine, foot, ping-pong, badminton ainsi que catamaran, voile et canoë kayak à la base nautique de Champ-sur-Marne...

Isabelle Terrassier

● INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS MUSICAL

Tout le mois de septembre auprès du conservatoire

13, rue Réchossière.

Tél. : 01.48.11.04.60

Les cours débutent le 27 septembre dans l'enceinte du conservatoire attenant à l'école Varlin.

Le coût des instruments et des partitions est pris en charge par Aubervilliers-Loisirs. Les familles paient l'inscription au centre de loisirs, calculée à partir du quotient familial.

MÉMOIRE ● L'ouvrage de Léon Bonneff réédité

Une fresque d'Aubervilliers

Les éditions L'esprit des Péninsules ont réédité *Aubervilliers*, le roman phare que l'écrivain Léon Bonneff a consacré à cette ville. Il fut publié après sa mort, survenue à 32 ans, fauché par la mitraille de 14. Son auteur fut l'un des plus grands auteurs populistes français, cette veine littéraire héritière du naturalisme de Zola. Mais les accents sociaux de l'auteur sont volontairement exacerbés. Le quotidien du peuple d'Aubervilliers a été décortiqué par l'œil et sous la plume de ce journaliste et syndicaliste engagé dans son temps, celui de l'industrialisation triomphante avec son cortège de victimes.

Léon Bonneff n'aime rien mieux que parler de ceux dont on ne parle jamais, décrire leur existence et les lieux, témoigner pour ouvrir les consciences, agir moins en témoin qu'en acteur des transformations sociales qu'il appelait de ses vœux. « Ce récit fait partie du patrimoine littéraire de la France et, à ce titre, il nous a paru important de le faire resurgir d'un certain oubli », explique Eric Dussert, directeur de la collec-

tion Alambic où est publié le livre. *Aubervilliers* avait fait l'objet d'une édition - épuisée - dans les années soixante-dix. « Nous avons réalisé un tirage de deux mille exemplaires car nous pensons que les habitants d'Aubervilliers seront les premiers intéressés ».

La vie de la banlieue industrielle du début du siècle

Cette fresque vivante, dont la nouvelle édition est préfacée par Didier Daeninckx, est un récit à la fois réaliste et terrible, tour à tour flamboyant et désespéré où chaque mot renvoie à un éclat de cette vie qu'il a saisie pendant une véritable enquête de terrain. Il emmène le lecteur Porte de la Villette chez l'équarisseur, penché au-dessus des autoclaves monstrueux où cuisent des carcasses d'animaux. Il le traîne aux abords des usines d'engrais où l'odeur pestilentielle n'incommodent même plus les passants.

Les descriptions ne se limitent pas aux outils. Il décrit le monde laborieux des ouvriers et des petits maraîchers accrochés à ces métiers de crève-

misère. Il raconte les prolétaires assommés de fatigue et arrimés au comptoir du bistrot. Et puis il y a ces gamins, silhouettes aux traits pâles qui jouent dans les caniveaux et dont il suit le sillage jusqu'aux appartements sordides où s'entassent des familles dans une promiscuité effrayante. Il décrit également les moments festifs, les bals, l'ambiance de la rue, ces étonnants tableaux d'atmosphère qui confèrent à sa plume une forme de poésie brute. C'est toute la vie de la banlieue industrielle du début du siècle qu'expriment les 233 pages de sa monographie.

Frédéric Lombard

● AUBERVILLIERS de Léon Bonneff.

Disponible en librairie et auprès de la maison d'édition L'esprit des Péninsules,

4, rue Trousseau, 75011 Paris.

Tél. : 01.49.23.97.44

Prix : 128 F

● JOURNÉES DU PATRIMOINE

Visite de Notre-Dame-des-Vertus et de la ferme Mazier

A l'occasion des Journées du patrimoine, la Société de l'histoire et de la vie à Aubervilliers (SHVA) organise les 16 et 17 septembre une visite guidée de l'église Notre-Dame-des-Vertus et de la ferme Mazier. Deux édifices, symboles chacun à leur manière de la mémoire de la ville. Construite au milieu du XV^e siècle sur les débris d'une ancienne chapelle, l'église abrite un orgue classé monument historique du XVII^e siècle. Réputée pour ses miracles jusque dans la cour des rois de France, Notre-Dame-des-Vertus a vu défiler Saint-Vincent de Paul, François de Salle et même Louis XIII. Les vitraux retracent leurs pèlerinages.

La ferme Mazier, siège de la Société d'histoire, incarne quant à elle le passé maraîcher de la ville. Bâtie en 1859, rue Heurtault, l'une des artères les plus peuplées de la ville au XIX^e siècle, elle appartenait à une vieille famille de fermiers d'Aubervilliers. « Ils ravitaillaient les halls de Paris en choux et navets », précise

Claude Fath, le président de la SHVA. Les visiteurs pourront découvrir le vieux four à betteraves, les écuries et une exposition sur l'histoire du quartier du Montfort, montée par les élèves du collège Gabriel Péri. Un membre de la Société d'histoire retracera également la vie des maraîchers depuis le XV^e siècle. Les nombreuses archives rassemblées par les membres de la Société d'histoire pourront être consultées.

Frédérique Pelletier

● JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Rendez-vous à 16 heures

devant Notre-Dame-des-Vertus.

Portes ouvertes, ces mêmes jours,

de 14 heures à 18 h 30, à la ferme

Mazier, 72, rue Heurtault.

A cette occasion, le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Daint-Denis (CAUE) organise une visite guidée de la **Documentation française**, les samedi 16 et dimanche 17 à 10 h 30. Inscriptions au 01.48.32.25.93

CONCERT ● Samedi 30 septembre à l'espace Rencontres

Un maître de la musique algérienne

El Hachemi Guerouabi, artiste algérien, incarne la chanson populaire de son pays et sa renommée a depuis longtemps franchi la Méditerranée.

Je suis un des derniers Mohicans ! » El Hachemi Guerouabi éclate de rire, satisfait de son bon mot. L'artiste à l'ironie douce n'a pourtant rien d'un dinosaure.

A 62 ans, ce chanteur et musicien qui se produira à Aubervilliers vient de l'Algérois et rayonne dans un répertoire bien particulier, la chanson populaire et traditionnelle algérienne. Véritable idole dans son pays où il se rend régulièrement, ce poète des mots et des notes est l'héritier d'une tradition de la musique et des paroles qui remonte à la nuit des temps. Son art se transmet de sage à sage. « Mon univers familial baignait dans la musique et j'ai été moi-même initié par un Cheikh, c'est-à-dire un professeur ». L'enseignement est très codifié. « Il faut être soi-même devenu un Chaâbi, un sage, avant d'entreprendre la communication de notre savoir ».

L'élève chante le répertoire de chansons des XVII^e et XVIII^e siècles. « Les textes parlent d'amour, de la famille, des anciens, de religion aussi. Je peux établir un parallèle avec les troubadours du moyen-âge ». Cependant, l'artiste écrit également ses propres compositions qui abordent des thèmes plus sociaux. A l'origine, le Chaâbi se produisait dans les mariages et dans les fêtes. C'est là que Hachemi Guerouabi a appris son art. Il est devenu maître et a fondé un pays école de musique qui porte son nom.

En France, on trouve ses titres à la Fnac. « J'ai un public de fidèles, plutôt âgé mais qui a tendance à se renouveler depuis quelques années ». Il monte sur scène accompagné d'une



El Hachemi Guerouabi rayonne dans un répertoire particulier, la chanson populaire et traditionnelle algérienne.

petite formation de quatre musiciens, joueurs de tambour, de mandoline et sitar. L'artiste connaît Aubervilliers où il était venu chanter en 1997 durant le Ramadan. « J'avais passé une superbe soirée et je reviens ici avec plaisir ». Responsable de sa venue, La Médina, association franco-maghrébine de promotion des cultures du Maghreb, espère la même réussite.

Frédéric Lombard

● **CONCERT**
Samedi 30 septembre à 20 h 30
Espace Rencontres
10, rue Crèvecoeur.
Entrée : 70 francs
(35 F jusqu'à 12 ans).
Billets en vente sur place.
Contact : Association La Médina
7, allée Georges Braque.
Tél. : 01.48.34.27.18

Aux Laboratoires d'Aubervilliers

La belle aventure d'un théâtre itinérant

Cap au sud ! Jusqu'au 10 septembre, les Labos d'Aubervilliers consacrent une semaine à la scène africaine. A l'affiche de ce programme exceptionnel, du théâtre, des contes, de la danse et des débats.

En recevant les artistes du théâtre itinérant d'Eyala Pena, les Labos ouvrent leurs portes à une troupe unique en son genre. Tout commence en 1998. Partie au Cameroun à la recherche de textes inédits, Barbara Bouley, metteur en scène de la compagnie Un excursus, en revient avec le projet de créer des passerelles théâtrales entre la France et l'Afrique centrale. Au printemps 99, des collaborations s'engagent autour du travail d'écriture, de mise en scène et de scénographie. Durant six semaines, une quarantaine d'artistes venus de France, du Bénin, du Gabon et du Cameroun se retrouvent à Douala pour mettre en commun leurs expériences. Une scène itinérante est construite. C'est la première de ce type dans la région. Une façon de répondre à l'absence de lieux de travail et de diffusion et un moyen d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Après une année de transition et de luttes politiques, le théâtre d'Eyala Pena prend son essor. Au printemps 2000, des représentations sont données à Douala et à Yaoundé devant un public populaire. Avec cette escale en France, la belle aventure continue. **F. M.**

● **Judi 7 et vendredi 8 septembre**

A 19 h : Light. Texte de Serge Feyou, mise en scène de Pierre Koung à Bépé (Cameroun).

A 21 h : Ekhyaya, le retour. Texte de Matsemala Manaka (Afrique du Sud), mise en scène de Barbara Bouley (France), chorégraphie de Grâce Ekall, musique de François Essindi, scénographie d'Hervé Youmbi, costumes de Rigobert Tamwa (Cameroun).

● **Samedi 9 septembre**

A 15 h : Table ronde, rencontres : Ici et là-bas, des compagnons pour les arts vivants en Afrique. Avec la participation de nombreux artistes africains et français.

A 18 h : La carte d'identité. Texte Jean-Marie Adiaffi (Côte d'Ivoire), mise en scène de Vincent de Paul Boukhat (Gabon).

A 19 h : La revanche. Texte de Kouam Tawa (Cameroun), mise en scène d'Yves M'Bah Mbouni (Gabon).

A 20 h : Dîner africain

A 21 h : Ekhyaya, le retour

● **Dimanche 10 septembre**

A 17 h 30 : Le faiseur d'histoire. Texte de Kossi Efoui (Togo), mise en espace de Barbara Bouley (France).

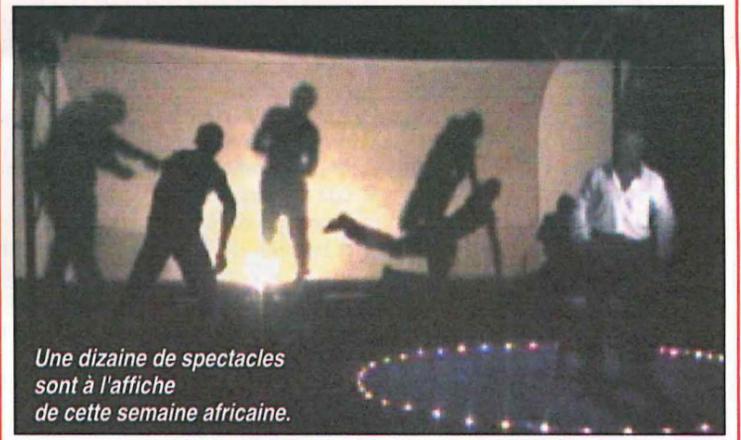
A 19 h 30 : Tunke, le chemin. Chorégraphie de Grâce Ekall (Cameroun), scénographie d'Emmanuel Duro (France).

● **Les Laboratoires d'Aubervilliers**
41, rue Léculier.

Renseignements et réservation au 01.53.56.15.90.

Tarifs : 50 francs la soirée (2 spectacles). Tarif réduit : 30 F.

Entrée libre pour la rencontre-débat.



Une dizaine de spectacles sont à l'affiche de cette semaine africaine.

4^e Festival

Musiques du monde

Pour la 4^e édition du festival « Auberville des musiques du monde », les communes d'Aubervilliers et de La Courneuve se sont donné la main.

Résultat, un festival plus grand, plus beau, rebaptisé « Festival Aubervilliers-La Courneuve, villes des musiques du monde ».

Du 30 septembre au 9 décembre 2000, les théâtres et autres lieux résonneront d'échos venus de Palestine, Tanzanie, Algérie, Bretagne, Mali, Italie, Bulgarie, Grèce...

Pendant deux mois, les deux villes vont vibrer de sons et de saveurs aux diverses couleurs. Les Intik (célèbre groupe de rap algérien) vont assurer un master class, le conteur iranien Saadi Bari charmera les enfants des centres de loisirs, le groupe Yemaya la Banda (salsa) animera un repas de quartier... Aux côtés de vedettes, le festival sera aussi l'occasion de découvrir d'autres grands artistes moins connus. Les Gnawa Diffusion, Allan Stivell, Rokia Traoré, Souad Massi (Algérie), Ivo Papasov (Bulgarie), Konstantina (Grèce) ou Nuzha (Palestine). Une belle affiche sur laquelle Aubermensuel reviendra.

Cinéma

● **LE STUDIO**
2, rue Edouard Poisson.
Horaires au 01.48.33.46.46

● Du 6 au 12 septembre
O Brother, Where Art Thou ?

de Joel Coen
USA - 2000 - VO
avec George Clooney, John Turturro, Tim Blake, Daniel Von Bargen, Holly Hunter.
Mercredi 6 à 20 h 30, vendredi 8 à 18 h 30, samedi 9 à 14 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, dimanche 10 à 17 h 30, lundi 11 à 18 h 30 et 20 h 30, mardi 12 à 18 h 30.

Blood Simple
de Joel Coen
USA - 1983 - VO - interdit - 12 ans.
avec John Getz, Frances Mc Dormand,
Vendredi 8 à 20 h 30, samedi 9 à 16 h 30, dimanche 10 à 15 h, mardi 12 à 20 h 30.

● Du 13 au 19 septembre
Les destinées sentimentales
de Olivier Assayas
France - 1999 - couleur - 3 h
avec Emmanuelle Béart, Charles Berling, Isabelle Huppert, Julie Depardieu, Catherine Mouchet.
Compétition officielle - Cannes 2000
Mercredi 13 à 19 h, samedi 16 à 14 h et

19 h 30, dimanche 17 à 17 h, mardi 19 à 18 h 30.

Mission impossible-2
de John Woo
USA - 2000 - VO
avec Tom Cruise, Dougray Scott, Thandie Newton, Ving Rhames, Anthony Hopkins.
Vendredi 15 à 18 h et 20 h 30, samedi 16 à 17 h 15, dimanche 17 à 14 h 30, lundi 18 à 20 h 30.

● Du 20 au 26 septembre
Sade
de Benoît Jacquot
France - 2000
avec Daniel Auteuil, Marianne Denicourt,
Mercredi 20 à 20 h 30, vendredi 22 à 18 h 30, samedi 23 à 16 h 30 et 20 h 45, mardi 26 à 18 h 30.

Stand by



de Roch Stéphanik
France - 2000

avec Dominique Blanc, Roschdy Zem, Patrik Catalifo, Jean-Luc Bideau.
Vendredi 22 à 20 h 30, samedi 23 à 14 h 15 et 18 h 30,
dimanche 24 à 17 h 30 suivi d'un débat avec Roch Stéphanik (réalisateur), Dominique Blanc et Patrik Catalifo (comédien d'Aubervilliers),
lundi 25 à 20 h 30.

● Du 27 septembre au 3 octobre
L'affaire Marcorelle
de Serge Le Péron
France - 2000
avec Jean-Pierre Léaud, Irène Jacob, Mathieu Amalric, Dominique Remond.
Quinzaine des réalisateurs. Cannes 2000
Vendredi 29 à 18 h 30, samedi 30 à 16 h 30 et 20 h 45, dimanche 1^{er} octobre à 15 h, lundi 2 à 20 h 45.

Harry, un ami qui vous veut du bien
de Dominik Moll
France - 2000
avec Laurent Lucas, Sergi Lopez, Mathilde Seigner, Sophie Guillemin.
Compétition officielle. Cannes 2000
Mercredi 27 à 20 h 30, vendredi 29 à 20 h 30, samedi 30 à 14 h 15 et 18 h 30, dimanche 1^{er} octobre à 17 h 30, lundi 2 à 18 h 30, mardi 3 à 18 h 30.

● **PETIT STUDIO**
2, rue Edouard Poisson
Tél. : 01.48.33.46.46

Le géant de fer
de Brad Bird
USA - 1999 - version française - dessin animé.
A partir de 7 ans.
Mercredi 20 à 14 h 30, dimanche 24 à 15 h.

● Semaine du 21 au 27 juin
Fantasia 2000

● **ESPACE RENAUDIE**
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.42.50

● Judi 7 septembre à 20 h 30
O Brother, Where Art Thou ?
de Joel Coen.

● Judi 14 septembre à 20 h 30
Les destinées sentimentales
de Olivier Assayas.

● Judi 21 septembre à 20 h 30
Stand by
de Roch Stéphanik.

● Judi 28 septembre à 20 h 30
Harry, un ami qui vous veut du bien
de Dominik Moll.

CHIENS DANGEREUX ● Deux ans après le vote de la loi du 6 janvier 1999, où en est-on ?

Se défendre contre les chiens d'attaque



Encadrée par la loi du 6 janvier 1999, la détention de certains chiens implique des obligations pour leurs propriétaires et peut aboutir à des peines d'emprisonnement pour les contrevenants.

Depuis le début de l'année, la municipalité a chargé le service Population d'accueillir les propriétaires concernés par la loi du 6 janvier 1999. En cinq mois, 45 personnes ont obtenu leur attestation de déclaration « dont 14 pour des chiens de 1^{re} catégorie et 31 pour la seconde », précise le responsable du service.

C'est 15 % des 300 chiens estimés présents sur le territoire de la commune. Pourtant les sanctions peuvent être lourdes pour les contrevenants : six mois de prison ferme et une d'amende de 100 000 F pour une personne convaincue d'avoir acheté, vendu, importé un chien de la 1^{re} catégorie, même condamnation pour toute personne ayant omis de le faire

stériliser. Pour les propriétaires de chiens de 1^{re} et 2^e catégories promenant des animaux sans tatouage, assurance, non muselés et non tenus en laisse, les amendes peuvent aller jusqu'à 4 000 F.

Une formation spécifique

Au commissariat d'Aubervilliers, une douzaine de fonctionnaires ont

reçu une formation spécifique pour assumer cette mission. « Nous avons débuté les contrôles au mois de mars », explique Maurice Signolet, le commissaire. Depuis, les fonctionnaires ont réalisé 62 procédures pour non présentation des différentes attestations nécessaires : défaut d'assurance, de certificat de stérilisation, absence de tatouage, etc. Auxquelles il faut ajouter 11 contraventions pour stationnement dans des parties communes d'immeubles, 14 pour animaux non muselés, 7 pour non tenus en laisse, 3 pour divagation sur la voie publique, 2 pour détention illicite de chiens de 1^{re} catégorie et 11 chiens placés en fourrière. « Même s'il y a encore trop de chiens, notamment dans les cités, la loi est un bon levier pour dissuader les gens de posséder ce type d'animaux, d'ailleurs notre brigade d'incivilité met le paquet », assure le commissaire.

Pour faciliter la tâche des fonctionnaires de police, la municipalité leur a fourni récemment une nouvelle cage pour recueillir les chiens saisis et qui s'ajoute aux deux autres que possédait déjà le commissariat.

Si l'efficacité de la loi du 6 janvier 1999 n'est pas toujours à la hauteur des attentes du public, elle a le mérite de vouloir endiguer un phénomène de mode qui s'est avéré être un danger public. On peut maintenant demander aux législateurs de lui associer d'autres mesures, comme un permis de détention, qui concernerait toutes les races de chiens dits de défense et d'attaque. Car si le pitbull peut s'avérer dangereux, le vrai problème se situe à l'autre bout de la laisse.

Maria Domingues

Que dit la loi ?

La loi distingue deux catégories parmi les chiens susceptibles d'être dangereux :

1^{re} CATÉGORIE

Les staffordshires terriers sans pedigree alias les pitbulls, les tosas et les boerbulls (sans pedigree).

2^e CATÉGORIE

Les american staffordshires terriers, staffordshires bull terriers et les rottweilers avec pedigree.

LES MESURES ET SANCTIONS PRÉVUES PAR LA LOI

1^{re} catégorie

L'acquisition, la cession, l'importation des chiens de la 1^{re} catégorie sont interdites sous peine de six mois d'emprisonnement ferme et 100 000 F d'amende. Leur détention est interdite aux mineurs et personnes ayant un casier judiciaire sous peine de trois mois de prison et de 25 000 F d'amende. La stérilisation est obligatoire sous peine de six mois d'emprisonnement et de 100 000 F d'amende. L'accès aux transports en commun et aux lieux publics est interdit sous peine de contraventions et d'amendes diverses.

1^{re} et 2^e catégories

Tous ces chiens doivent être vaccinés, tatoués, assurés en responsabilité civile et déclarés en mairie. Ils ne peuvent être promenés qu'en laisse et muselés.

A noter

● UTILE

Pompiers : 18 Police : 17
Samu : 15

Centre anti-poison : 01.40.37.04.04

SOS mains : 01.53.78.81.12

Urgence Yeux :

01.42.34.80.36 ou 01.40.02.16.80

Urgence Gaz : 01.48.91.76.22

Médecins de garde

(samedi, dimanche et la nuit)

Tél. : 01.48.33.33.00

Accueil des sans-abri : 115

Pharmacies de garde

Dimanche 10 septembre, Ortiz, 25, rue E. Quinet à La Courmeuve ; Tran, 17, av. de la République.

Dimanche 17, Bodokh, 62, av. de la République à La Courmeuve ; Meyer, 118, av. Victor Hugo.

Dimanche 24, Hong-Tuan Ha, 1, place Paul Verlaine à La Courmeuve ; Vidal-Duvernet, 146, av. Jean Jaurès à Pantin.

Dimanche 1^{er} octobre, Corbier, 56, rue Gaëtan Lamy ; Lambez-Azoulay, 1, av. de la République.

● ECOLE

Inscriptions à l'école

En maternelle : Un point sur les effectifs est effectué à la rentrée. La scolarisation des enfants se fait en fonction des places disponibles.

En élémentaire : L'enfant est scolarisé dès la rentrée.

Documents à fournir : se renseigner au préalable au service de l'Enseignement 5, rue Schaeffer.

Tél. : 01.48.39.51.30.

Inscriptions restaurants scolaires

➔ **Pour les familles dont les enfants déjeunent actuellement aux restaurants scolaires**, elles seront convoquées à partir d'octobre 2000, pour le calcul des tarifs 2001.

➔ Pour les nouvelles inscriptions

En maternelle : Les familles pourront se présenter au service de l'Enseignement si leur enfant est scolarisé dès septembre 2000.

En élémentaire : L'inscription sera établie en même temps que l'inscription scolaire. NB : A compter de septembre 2000, toute la facturation des restaurants scolaires sera établie à terme échu.

Documents à fournir : se renseigner au préalable au service de l'Enseignement.

Ramassage scolaire (Quinet, Mathiez, Bloch)

Il est impératif que les familles concernées par le ramassage scolaire des quartiers du Landy et Pressensé se rendent au service de l'Enseignement afin d'y inscrire leur enfant (se munir d'une photo d'identité de l'enfant). A partir du lundi 18 septembre, tout enfant ne possédant pas sa carte ne bénéficiera plus du ramassage scolaire gratuit.

Prétraités et retraités

Programme des activités de l'Office

15 bis, av. de la République. Tél. : 01.48.33.48.13

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

● SORTIES DU MOIS DE SEPTEMBRE

Jeu 14 septembre

La journée botanique

Visite guidée avec spécialiste en botanique des jardins de la maison de Claude Monet à Giverny.

Déjeuner en ferme auberge.

L'après-midi, découvertes odorantes dans les jardins d'Angélique du manoir de Montmain, regorgeant de roses, de vivaces et d'arbustes en une œuvre dédiée à la beauté de la vie. Goûter à l'issue de la visite.

Prix : 210 F

Départ : Office, 8 h 30 ;

club Finck, 8 h 45 ;

club Allende, 9 h

Renseignements à l'Office.

Jeu 21

Aquaboulevard

Bienvenue dans un paradis aquatique tropical : vagues, glisse, rires et détente garantis.

Prix : 68 F

Départ : Office, 13 h 30 ; club Finck, 13 h 45 ; club Allende, 14 h

Renseignements à l'Office.

Jeu 28

Sur les traces d'Emma Bovary

Une guide vous entraînera sur les pas d'Emma Bovary à travers l'œuvre de Flaubert, dans la région rouennaise. Un circuit littéraire inédit où des poses vous permettront de découvrir un musée, une abbaye, un paysage, une curiosité.

Déjeuner inclus.

Prix : 150 F

Départ : 8 h de l'Office

Renseignements à l'Office.

● SORTIE DU MOIS D'OCTOBRE

Jeu 26 octobre

Beaubourg

Un guide vous emmènera à travers le vieux quartier de Beaubourg où en dépit de la construction du Centre Pompidou subsistent de nombreuses maisons médiévales.

Vous poursuivrez par une visite guidée du Musée national d'art moderne de Beaubourg, refait à neuf, paquebot lumineux et intrigant posé au cœur de Paris.

Prix : 76 F

Départ : Office, 13 h 15 ;

club Finck, 13 h 30 ;

club Allende, 13 h 45

Inscriptions dans les clubs les 11 et 12 septembre.

● ATELIERS

Les inscriptions aux ateliers sont ouvertes en septembre. Une brochure est disponible à l'Office et dans les clubs.

Les ateliers reprendront début octobre.

● LES CLUBS

Club S. Allende

25-27, rue des Cités.

Tél. : 01.48.34.82.73

Club A. Croizat

166, av. Victor Hugo.

Tél. : 01.48.34.89.79

Club E. Finck

7, allée Henri Matisse.

Tél. : 01.48.34.49.38

Possibilité de restauration en achetant des tickets repas dont le prix est calculé en fonction des ressources.



DU NOUVEAU AU CENTRE D'ESTHETIQUE ET DE LA REMISE EN FORME DES 4 CHEMINS

- Maquillage permanent promo été ~~2.000 F~~ → 1.200 F
- Microdermabrasion (peeling, rajeunissement du visage, atténuation des cicatrices)

Et toujours cures d'amincissement (à partir de 1.000 F)

- Bilan nutritionnel
- + Régime personnalisé par informatique sous surveillance médicalisée
- + Electrolipolyse
- + Ultrasons
- + Drainages lymphatiques
- + Psysio stimulation
- Epilation définitive, la séance : 100 F

132 avenue de la République* - 93300 AUBERVILLIERS
M° 4 Chemins- Tél. : 01 43 52 33 83

* 1er étage gauche



JUSQU'AU 30/11/00, ÉCONOMISEZ JUSQU'À
1 000 F*
SUR LE PRIX
DE VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
AVEC GARANTIE IMMÉDIATE

AGF AUBERVILLIERS : 3 RUE ACHILLE DOMART
93300 AUBERVILLIERS (Mairie) 01.49.37.90.70

* Réduction maximum limitée à 250 F par personne payante



AMBULANCES DU NORD

PARIS / PROVINCE / ÉTRANGER
7/7 - 24/24

Transports d'enfants, transports médicalisés

Véhicules climatisés

☎ 01 48 11 61 32
Fax : 01 48 11 61 33

Location et vente de matériel médical

121, rue Hélène Cochenec - 93300 AUBERVILLIERS.
Agrément 93-TS 345

Théâtre de la Commune saison 2000-2001

Cycle : La vie en jeu
**Biographie :
Un jeu**

de Max Frisch
Mise en scène
Frédéric Béliet-Garcia

**Du 29 septembre
au 5 novembre**
du mardi
au samedi
21 heures
Dimanche 16 h 30

Relâche les lundis

Tarifs 130 F, 90 F, 60 F, 50 F

Location : 01 48.33.93.93

Depuis 15 ans, DÉMÉTER, professionnel de la D.A. s'engage à vous satisfaire

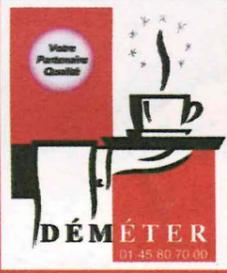


Qualité
Sur des produits reconnus

Services
Gérons - rechargeons - entretenons

Rapidité
Délai d'intervention dans la journée

Prix
Très bon rapport qualité/prix



Nous vous offrons une dégustation gratuite dans votre établissement

CABARET

LE COMITÉ DES FÊTES DU MONTFORT
ET LA COMPAGNIE LYRICO
VOUS PROPOSENT
SAMEDI 23 SEPTEMBRE À 20 H 30
À L'ESPACE RENAUDIE

ÇA C'EST D'LA MUSIQUE



SOIRÉE CHANSONS
BARBARA-BREL-FERRÉ-FRÉHEL-GUILBERT
MONTAND-PIAF-RENARD-VIAN
CHANT
ANNIE MAQUART
CHANTAL PATAUT-DUPUY
CLAVIER
THIERRY MAUROUARD

ESPACE RENAUDIE
RUE LOPEZ ET JULES MARTIN
MÉTRO FORT D'AUBERVILLIERS
TARIF UNIQUE 50 F



AUBERVILLIERS CONSEIL FUNERAIRE

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE

CONVOIS FRANCE - ETRANGER
CREMATION
CONTRATS OBSEQUES
FLEURS
ARTICLES FUNERAIRES
ENTRETIEN SEPULTURE

Toutes démarches évitées aux Familles

DEVIS GRATUITS



Moins cher ailleurs ?
Consultez-nous et comparez !

19, Boulevard Anatole France
93300 AUBERVILLIERS
TEL : 01 48 34 87 73

Complémentaire santé



Vous-même et votre famille, êtes-vous bien protégés ?

- Des remboursements élevés, rapides, pour une cotisation calculée au plus juste.
- Le tiers payant qui évite l'avance d'argent chez les professionnels et les établissements de santé.
- Une Assistance Vie quotidienne pour faire face aux urgences.
- Une solidarité qui s'exerce sans discrimination ni exclusion en permanence, que l'on soit malade ou bien portant, jeune, actif ou retraité.

Ces services, en disposez-vous actuellement?

Rencontrons-nous :

Cité Danielle Casanova - 1/3 av. Henri Barbusse
93700 DRANCY
☎ 01 48 31 37 74

Sans but lucratif  Mutuelle Familiale  Régie par le code de la mutualité

Aubervilliers

Léon Bonneff

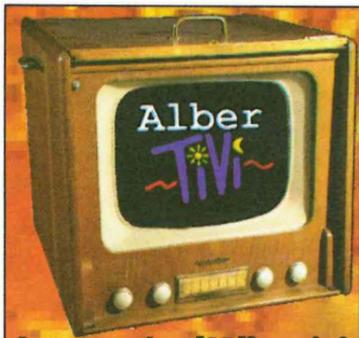
Préface de Didier Daeninckx



l'esprit des péninsules

RÉÉDITION

En vente dans toutes les librairies

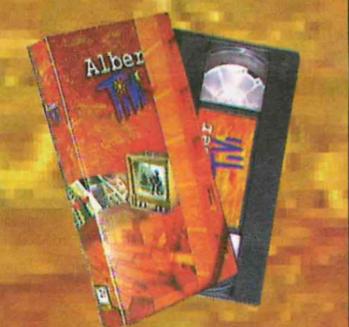


La rentrée d'Albertivi



Le n° 41 du magazine vidéo d'informations locales sera sur les écrans dès fin septembre dans toutes les « bonnes salles » de la ville...
 A voir : à l'espace Renaudie et au Studio lors des séances de cinéma, à l'Hôtel de Ville, au centre de santé, au bâtiment administratif, à la boutique des associations, à la maison de retraite, à l'Espace initiatives jeunes (ex. Caf'Omja) et dans les boutiques de quartiers....

Vous pouvez aussi emprunter une cassette VHS dans toutes les bibliothèques municipales, les boutiques de quartiers et à la boutique des associations
 ● Pour en savoir plus :
 01.48.39.51.03 ou
 01.48.39.51.93



Abonnement

je désire m'abonner à
Aubermensuel

Nom

Prénom

Adresse.....

.....

Joindre un chèque de 60 F
 (10 numéros par an)
 à l'ordre du CICA
 7, rue Achille Domart
 93300 Aubervilliers

Petites annonces

● **LOGEMENTS**
Achat
 Particulier cherche à acheter un pavillon dans le département du 93 (avec séjour, trois chambres, garage, petit jardin).
 Tél. : 01.48.40.86.69

Location
 A louer appartement F2, 55 m² avec salle de bains. Tél. : 01.48.34.06.59 (après 19 h).

● **DIVERS**
 Vends, cause double emploi, chauffe-eau électrique 300 litres de marque Sauter. Année 1993. Prix : 700 F. Tél. : 01.48.30.26.29

Recherche petit oiseau, grande volière, 1 canapé en bois léger même non gami à bas prix (agé). Tél. : 01.48.36.88.54

Du 21 septembre au 1^{er} octobre

Les marchés du Centre et du Montfort

à gagner un Week-end en relais Château

un combi
 TV/magnétoscope
 et des milliers
 de francs
 en bons d'achats

Inauguration du marché du centre très prochainement

Avec le concours de la municipalité